

# **Sauvegarder la création de l'être humain, homme et femme**

**Quinze ans après la *Lettre aux femmes* de Jean-Paul II  
et de la  
IV<sup>ème</sup> Conférence ONU sur la Femme  
(1995-2010)**

## Sommaire:

Prémisse

Introduction

I. La *Lettre aux femmes* du Bienheureux Jean Paul II (29 juin 1995)

a. Anthropologie biblique

b. La théologie du corps

c. Uni-dualité homme – femme

d. Le génie féminin

II. La IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale de l'ONU sur la femme (Pékin, septembre 1995)

a. Contexte de la Conférence.

b. Un bilan de la Conférence

1. Problèmes qui demeurent, problèmes qui s'aggravent

2. Femme et homme: la question anthropologique de fond  
(l'idéologie du *gender*)

Conclusions

## Prémisse

Jean-Paul II écrivit la *Lettre aux femmes* en 1995, l'année de la IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale de l'ONU sur la femme, qui se déroula à Pékin. Le bienheureux Jean-Paul II ne voulut pas laisser passer l'occasion de faire entendre la voix de l'Eglise. Cette année-là, il proposa à plusieurs reprises des réflexions judicieuses sur la dignité et la vocation de la femme, par exemple dans son Message pour la Journée mondiale de la paix, aux *Angélus* ou lors des catéchèses du mercredi, ainsi que dans sa *Lettre aux prêtres* du Jeudi Saint, à travers un message personnel à Mme Gertrude Mongella, Secrétaire générale de la IV<sup>ème</sup> Conférence sur la femme ou encore dans un discours aux membres de la délégation du Saint-Siège envoyée à cette même Conférence. L'ensemble des interventions de 1995 constitue une contribution essentielle au développement du Magistère pontifical récent sur la femme.

Le Saint-Siège a pris part à la Conférence de Pékin en envoyant sa propre délégation. Le legs de cette Conférence, la dernière consacrée à la femme, pose d'innombrables défis qu'il vaut la peine d'analyser quinze ans plus tard, aussi bien en ce qui concerne les questions soulevées qu'au niveau des présupposés anthropologiques confus. De fait, notre époque voit précisément s'accroître la confusion anthropologique et requiert de toute urgence des orientations et des clarifications en vue des développements à venir. L'Eglise, experte en humanité,<sup>1</sup> sait qu'elle doit offrir au monde la diaconie/service de la vérité sur l'homme – homme et femme – en l'annonçant et en la désignant comme la seule voie vers un progrès authentique du monde d'aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> Cf. PAUL VI, Lettre encyclique *Populorum progressio*, n° 13; CONGREGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, *Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Eglise et dans le monde*, 31 mai 2004, n° 1.

C'est pourquoi notre dicastère s'est adressé à un groupe de femmes en les invitant à relire le document de Jean-Paul II pour le commenter à la lumière des défis actuels et pour proposer un bilan de la Conférence de Pékin. Nous leur avons demandé de se prononcer sur les contenus de la Lettre qui devraient être mieux reçus, comme le fondement de la dignité de l'homme et de la femme, la reconnaissance du «génie féminin» et d'autres thèmes importants. Au sujet de la Conférence de Pékin, nous leur avons demandé de dresser un bilan de ses fruits et une analyse de l'influence de l'idéologie du *gender* de 1995 à nos jours. Les femmes interpellées sont des collaboratrices de notre dicastère, membres et consultrices, des femmes qui s'occupent de ces thèmes dans le cadre d'une pensée chrétienne.<sup>2</sup> Nous remercions

---

<sup>2</sup> Par ordre alphabétique:

*Mayé Agama Sánchez*, péruvienne, femme consacrée de la Fraternité Mariale de la Réconciliation et responsable des communications de cette même Fraternité, donne des cours pour les jeunes sur l'idéologie du *gender*.

*Helen Alvaré*, américaine (USA), professeur de Droit à l'université, consultrice du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

*Ángela Aparisi*, espagnole, professeur de Philosophie du Droit à l'Université de Navarre, auteur de diverses publications sur la complémentarité homme-femme et l'idéologie du genre.

*Paola Binetti*, italienne, experte en bioéthique, parlementaire.

*Nuria Calduch-Benages, MN*, espagnole, professeur d'Écriture Sainte à l'Université Pontificale Grégorienne.

*María Eugenia Cárdenas Cisneros*, mexicaine, professeur d'université, coordinatrice du Centro de Derechos Humanos Universidad de Anahuac, membre de la délégation mexicaine à Pékin +10 et Pékin +15.

*Blanca Castilla de Cortázar*, espagnole, théologienne et membre de la Real Academia de Doctores de España.

*Giulia Paola di Nicola*, italienne, professeur à l'Université de Chieti.

*Aura Escudero*, chilienne, femme consacrée de *Regnum Christi*, éducatrice de groupes de jeunes.

*Pilar Escudero de Jensen*, chilienne, membre du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

*Anne Girault*, française, présidente de *Femina Europa*, représentante internationale de l'UMOFIC auprès de l'UNESCO et auprès du Conseil de l'Europe.

*Christiana Habsburg-Lothringen*, autrichienne, membre du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

*Katarina Hulmanova*, slovaque, membre du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

de tout cœur les femmes qui nous ont envoyé leurs réflexions, profondes et essentielles, qui témoignent du désir de travailler ensemble pour bâtir un avenir meilleur pour les femmes et les hommes de notre temps.

Ce petit opuscule est une synthèse des articles parvenus au Conseil Pontifical pour les Laïcs. Il résume les idées extraites de ces contributions et les notes en bas de page rapportent les citations en entier. A la fin de chaque note, le nom de l'auteur de l'article est cité. Nous espérons avoir rédigé ainsi un instrument utile en vue d'approfondissements ultérieurs, en recueillant différentes voix qui s'enrichissent mutuellement, et qui veut contribuer au diagnostic du *status quaestionis* sur la vocation et la mission de la femme dans l'Eglise et dans la société. Il s'agit d'un livret ouvert à d'autres contributions, car nous sommes conscients, en effet, d'avoir consulté un nombre limité de femmes sur un thème qui intéresse toutes celles et tous ceux qui, au-delà même des frontières confessionnelles, s'interrogent sérieusement sur le rôle de la femme dans la société contemporaine.

---

*Karen Hurley*, américaine (USA), présidente générale de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques

*Marguerite Peeters*, belge, directrice de l'Institute for Dialogue Dynamics.

*Danuta Piekarz*, polacca, consultrice du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

*Marta Rodríguez*, espagnole, Directrice de l'Istituto di Studi Superiori sulla Donna, Pontificio Ateneo Regina Apostolorum, Rome.

*Giorgia Salatiello*, italienne, professeur de Philosophie à l'Université Pontificale Grégorienne.

*Lucienne Sallé*, française, ancienne responsable de la Section femme du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

*Sandra Sato*, péruvienne, femme consacrée de la Fraternité Mariale de la Réconciliation et présidente de l'Asociación Cultural Círculo de Encuentro

*Catherine Soublin*, française, présidente de Caritas France, membre du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

*Maria Voce*, italienne, présidente du Mouvement des Focolari, consultrice du Conseil Pontifical pour les Laïcs.

## Introduction

Comment a changé, depuis 1995, la soi-disant “question féminine”?

Sans aucun doute de nouvelles conquêtes sociales, culturelles et politiques ont été enregistrées de la part des femmes en différentes parties du monde. Le respect de leurs droits fondamentaux et de leur dignité s’est accru de façon remarquable, même s’il reste encore beaucoup à faire. Mais en même temps il faut bien noter quelques aspects négatifs, certaines dérives idéologiques dangereuses qui créent une inquiétante confusion pour ce qui concerne l’identité et la vocation spécifique de la femme. Le féminisme radical, sous la poussée de la révolution sexuelle des années 60, a mené à une contraposition conflictuelle et compétitive des sexes, considérant la femme comme antagoniste de l’homme. Le mariage et la famille sont présentés comme une sorte de construction patriarcale opprimante qui empêche le développement personnel de la femme. On prétend “libérer” la femme de la maternité, entendue comme facteur invalidant. Le drame de l’avortement est transformé en un pseudo-droit qu’il faut revendiquer. A son tour l’idéologie du “genre” veut transformer la nature même de la sexualité humaine, en changeant l’identité sexuelle avec l’orientation sexuelle et avec le rôle social. Les différences entre les sexes ne seraient rien d’autre que des constructions culturelles, et donc, objet du libre choix de l’individu, une idéologie vraiment destructive du concept du mariage et de la famille.<sup>3</sup>

Selon certaines analyses<sup>4</sup>, par rapport à 1995, ce qu’on appelle la «question féminine» a perdu de l’urgence et de l’importance qu’on lui attribuait alors.

Aujourd’hui, au moins dans les pays occidentaux, la question féminine, notamment en raison de la quasi totale égalité entre les

---

<sup>3</sup> STANISŁAW CARD. RYLKO, *Femme dans l’Église: fondements anthropologiques et théologiques*, in [www.laici.va](http://www.laici.va)

<sup>4</sup> Cf. par exemple C. HOFF-SOMMERS, *Who stole Feminism?* New York 1995; *Feminism is not the story of my life*, New York 1996; D. CRITTENDEN, *What our Mothers didn’t tell us*, New York 1999; *Amanda Bright @ home*, New York 2003; M. TERRAGNI, *La scomparsa delle donne*, Milano 2007.

femmes et les hommes, se présente, dans l'opinion publique, avec une urgence et une importance moindre par rapport à 1995<sup>5</sup>

Le fait est que l'on constate une grande diversité de situations.

... il suffit de penser à la maternité non encore suffisamment défendue, qui rend souvent difficile l'insertion dans le monde du travail; il suffit de penser au travail que les femmes, surtout les mères, accomplissent à la maison et auquel il serait nécessaire d'accorder une attention particulière<sup>6</sup>

Le problème de la protection insuffisante de la maternité se fait désormais bien plus sentir dans des sociétés toujours plus orientées exclusivement vers le profit. Il s'agit d'une injustice que l'on relève aussi bien dans les pays dits du premier monde que dans ceux du tiers monde; son impact socioéconomique ne devrait pas être sous-évalué. L'insertion de la femme dans le milieu du travail a soulevé la question de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

L'enseignement de l'Eglise peut fournir un grand apport dans ce domaine, pour ordonner sa vocation, en favorisant la maternité comme vocation et comme plénitude de vie, sans se fermer à son apport professionnel, mais en le plaçant à un degré inférieur par rapport à la valeur de la maternité. Toutefois, le problème ne se résout pas si facilement, dans la mesure où les problèmes économiques sont réels. C'est pourquoi une approche active, de proposition, est importante de la part de l'Eglise. [...] Il est aisé de reconnaître que l'être humain développe son univers affectif et émotionnel principalement en famille. La famille devient ainsi une priorité pour l'Etat. En améliorant la stabilité des familles, la plupart des problèmes sociaux seront réduits.<sup>7</sup>

D'autres ont relevé une sensibilité générationnelle différente dans la façon de percevoir la situation de la femme: tandis que parmi les femmes plus âgées, une forte influence du féminisme idéologique des années 1970 persiste, parmi les plus jeunes on peut remarquer une tendance à chercher de nouveaux paradigmes pour comprendre leur identité féminine; l'Eglise, par son

---

<sup>5</sup> *Giorgia Salatiello.*

<sup>6</sup> *Maria Voce.*

<sup>7</sup> *Aura Escudero.*

enseignement, oriente la recherche de ces deux générations; cette recherche est un motif d'espérance et un appel à contribuer, par la lumière de la Révélation, à l'approfondissement de la vérité sur l'homme, créé homme et femme selon le dessein d'amour de Dieu.

Une grande partie des femmes consultées voit dans la Conférence de Pékin, outre d'importants éléments positifs, une impulsion décisive donnée à une sorte de révolution culturelle pour promouvoir une idée d'humanité en contraste ouvert avec la conception chrétienne.

Il s'agissait du changement radical d'un modèle anthropologique consolidé depuis des siècles et fondé sur la distinction objective des sexes homme-femme, pour adopter comme critère de classification distinctif celui de l'orientation et de la tendance sexuelle. Un tel changement radical devenait possible dans la mesure où l'on mettait de côté l'objectivité de la donnée biologique et que l'on mettait au premier plan la subjectivité exprimée par une liberté à s'autodéterminer en fonction de ses pulsions sexuelles, sans aucun lien, ni biologique, ni psychologique, ni éthique.<sup>8</sup>

Dans le contexte de cette Conférence, de nouveaux concepts ont été proposés – comme *gender*, *empowerment*, droits de reproduction – pour remplacer ceux qui étaient jusqu'alors en vigueur pour promouvoir la dignité de la femme, la relation homme-femme, la famille, la maternité, la sexualité. Un tel changement de langage reflète l'intention de modifier la culture, en évinçant les bases d'inspiration judéo-chrétienne pour imposer une homologation culturelle au niveau mondial.

Bien qu'au terme des débats ces concepts aient rencontré de fortes critiques de la part des représentants des Etats,<sup>9</sup> ces critiques

---

<sup>8</sup> Paola Binetti.

<sup>9</sup> On peut lire le rapport complet de la Conférence de Pékin, qui inclut les réserves avancées par les Etats qui ont souscrit le document final (pp. 154-176) sur: <http://www.un.org/womenwatch/daw/beijing/pdf/Beijing%20full%20report%20E.pdf> (Dernier accès: 21 octobre 2010).



ont été ignorées et ces concepts sont restés inscrits dans les documents finals, non sans ambiguïté, de telle sorte qu'ils sont devenus des éléments constitutifs du langage des institutions internationales quand celles-ci affrontent des thèmes concernant la femme ; à partir du niveau international, ce langage a pénétré dans les milieux nationaux et locaux du monde entier.

Quinze ans après Pékin, l'«égalité de genre» (*gender equality*), norme et plate-forme opérationnelle de l'ONU, s'est répandue au niveau global dans la culture, l'éducation, la politique et la législation, en opérant très efficacement de profondes mutations dans toutes les sociétés, déstabilisant ainsi valeurs locales et traditions.<sup>10</sup>

Nous pourrions conclure en reconnaissant que, ces quinze dernières années, les paradigmes qui étaient perçus comme des nouveautés en 1995, comme des impositions arbitraires de quelques-uns en opposition avec les cultures réelles, sont désormais en phase de consolidation et s'imposent toujours davantage dans la pensée commune. Nous analyserons ici quelques-uns de ces nouveaux paradigmes.

Plus qu'indiquer de nouveaux défis, les expertes que nous avons consultées relèvent l'aggravation d'un processus qui a commencé à se développer au niveau international précisément à partir de la Conférence de Pékin.

Le Saint-Père Benoît XVI a souligné à plusieurs reprises<sup>11</sup>, la nécessité de défendre la création, en observant qu'un aspect de cette défense aujourd'hui consiste à protéger l'homme de l'autodestruction; il souligna la nécessité d'une véritable «écologie humaine» qui respecte l'ordre de la création au sein de laquelle l'humanité existe avec la diversification fondamentale homme-femme. Le Pape rappela que l'ordre de la création comporte un langage dont le refus provoque la destruction de l'homme lui-

---

<sup>10</sup> *Marguerite Peeters.*

<sup>11</sup> Cf. BENOÎT XVI, *Discours à la Curie romaine à l'occasion de la présentation des vœux de Noël*, 22 décembre 2008.

même, fourvoyé par une fausse idée de liberté et d'égalité. A ce propos, il se référa explicitement à l'utilisation du terme *gender* et à l'idéologie qui y est liée comme étant les instruments de promotion d'une culture qui prétendrait émanciper l'homme de la création et du Créateur; le Pape invitait donc toute l'Eglise à s'engager dans la promotion d'une vision correcte de l'homme.

Ce thème – la sauvegarde de la création de l'être humain, homme et femme – est central aussi dans les conclusions de nos expertes, après avoir relu la *Lettre aux femmes* et réfléchi sur le chemin parcouru par la "question féminine" durant ces quinze années qui ont suivi le point de 1995. Il est donc nécessaire de promouvoir la richesse de l'anthropologie chrétienne, en la partageant aux hommes et aux femmes de notre temps, face à la confusion qui règne.

## I. *La Lettre aux femmes* du Bienheureux Jean-Paul II

La *Lettre aux femmes* de Jean-Paul II fut signée le 29 juin 1995, publiée le 10 juillet et présentée dans une conférence de presse présidée par le président du Conseil Pontifical pour les Laïcs de l'époque, le cardinal Eduardo Francisco Pironio, avec la participation de Mme Giulia Paola di Nicola, de l'Université de Teramo, et de Mme María Graça Sales, de ce même Conseil Pontifical.

Il s'agit d'un document très particulier car rédigé sous forme de «lettre» adressée «directement, et presque confidentiellement»<sup>12</sup> à toutes les femmes et à chacune d'elles. Dans le contexte situé juste avant la IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale des Nations Unies sur la femme, le Pape s'adresse directement à elles pour les impliquer, les interpeller personnellement, inviter toutes et chacune à réfléchir sur la responsabilité personnelle, sociale et ecclésiale qui jaillit du fait d'être une femme.<sup>13</sup>

De nombreuses femmes répondirent à l'initiative du Saint-Père en le remerciant de ses paroles, en appréciant le ton nouveau et direct, en acceptant la tâche qui leur était confiée de s'engager directement dans l'édification de la société selon le caractère propre au "génie féminin". Les éditions de *L'Osservatore Romano* en italien des jours qui suivirent la publication de la *Lettre*

---

<sup>12</sup> « Demain sera rendue publique ma *Lettre aux femmes*. Par elle, j'ai voulu m'adresser directement, et presque confidentiellement, à toutes les femmes du monde, pour leur manifester l'estime et la gratitude de l'Eglise, et proposer en même temps à nouveau les lignes essentielles du message évangélique qui les concerne » (JEAN-PAUL II, *Angelus*, 9 juillet 1995)

<sup>13</sup> « Etant donné l'urgence et la complexité des questions relatives à la condition féminine aujourd'hui, le Pape ne se contente pas de la contribution que pourra fournir aux travaux de la Conférence de Pékin la Délégation officielle du Saint-Siège. Il veut impliquer personnellement chaque femme dans ce travail et, par conséquent, il parle "directement au cœur et à l'esprit" de chacune, en l'invitant à réfléchir avec lui sur elle-même et sur la responsabilité culturelle, sociale et ecclésiale qui jaillit de son être de femme (cf. 1) » (EDUARDO CARD. PIRONIO, *I destini dell'umanità nel Terzo Millennio si giocheranno nel cuore e nella mente di ogni donna*, in: « L'Osservatore Romano », 10-11 luglio 1995).

rapportent de nombreuses interventions de femmes qui répondirent au Pape, instaurant une sorte de «dialogue conceptuel» entre le Pape et les femmes.

La *Lettre aux femmes* se situe dans la continuité de la Lettre apostolique *Mulieris dignitatem* de 1988, en recevant et en approfondissant son message. Ces deux documents développent la riche perspective anthropologique de Jean-Paul II.

La *Lettre aux femmes*, avec *Mulieris dignitatem*, sont les textes dans lesquels Jean-Paul II a sans doute exprimé, plus qu'en d'autres circonstances, ce qu'il y a de plus radical dans la réalité humaine. Il suffit de rappeler des passages de la Lettre apostolique *Mulieris dignitatem* d'une grande profondeur, comme celui de l'"unité des deux" avec l'impressionnante interprétation de la Genèse, où il va au-delà de célèbres négations de la tradition occidentale (n° 7), ou celui de la réciprocité comme "nouveau évènement" (n° 24).<sup>14</sup>

Cette richesse qui, aujourd'hui encore, quinze ans plus tard, conserve toute sa force de nouveauté. Il s'agit d'un patrimoine très important, qu'il faut offrir à l'humanité de notre époque, face aux défis qu'elle doit affronter.

Une des caractéristiques de relief de la *Lettre aux femmes* est sans doute son ton positif, le fait de faire d'avancer des propositions, son aptitude à l'annonce plutôt qu'à la dénonciation, ou peut-être serait-il plus juste de dire aptitude à l'annonce qui, en soi, constitue de fait une dénonciation. Le Pape écrit une lettre directement aux femmes, en s'adressant à chacune d'elles.

Soulignant son désir d'établir un dialogue *direct* avec les femmes, - femmes dans leur situation existentielle concrète (mères, épouses, filles, sœurs, personnes consacrées, travailleuses...), non pas avec des ONG et des lobbies qui prétendent "représenter" les femmes – Jean-Paul II prend une position implicite mais claire d'"indépendance" par rapport à l'ONU, tout en ouvrant un dialogue avec les institutions de la *gouvernance* globale.<sup>15</sup>

---

<sup>14</sup> Blanca Castilla de Cortázar.

<sup>15</sup> Marguerite Peeters.

Le point de départ de son dialogue est un remerciement à toutes les femmes et à chacune pour leur engagement, souvent silencieux et caché, pour défendre la personne. Un choix simple et en rien banal, qui à lui seul montre que l’Eglise s’adresse aux femmes en les reconnaissant filles de Dieu, membres actives du Corps Mystique du Christ. En la personne du Pape, l’Eglise parle aux femmes sur un ton positif, concrètement, en offrant des indications pointues pour certains dilemmes de notre temps.

Le Saint-Père donne acte, avec beaucoup de douceur et d’honnêteté, des aspects positifs et des progrès que l’on peut constater dans le réveil de la conscience de la dignité féminine ces dernières années, en reconnaissant les développements positifs, en évitant de s’attarder sur des aspects négatifs. Il évalue positivement aussi les efforts institutionnels de l’ONU en faveur des droits des femmes, en souhaitant qu’elle demeure fidèle aux principes de la Déclaration des Droits de l’Homme.

La *Lettre* a confirmé que l’Eglise non seulement “aspire” à discuter des questions qui concernent la femme dans l’Eglise et dans le monde, mais a des capacités particulières, une attitude positive, une propension à affronter les dilemmes de la modernité, des intuitions nouvelles. En ce qui concerne cette attitude, par exemple, Jean-Paul II a démontré une extrême “délicatesse” dans ses réflexions sur le passé, en évitant de s’attarder sur les aspects négatifs d’un certain féminisme moderne ou de certaines de ses positions anticatholiques, soulignant au contraire ses effets positifs “substantiels” (n° 6), le courage des *leaders* féministes, ainsi que le regret de l’Eglise d’avoir contribué en quelque sorte à l’oppression de la femme. Cette délicatesse a montré ses effets dans la réception positive de la *Lettre*. Cette *Lettre* confirma, en outre, l’idoneité de l’Eglise à participer au débat moderne sur la femme en réaffirmant la concordance de l’Eglise avec les efforts des institutions internationales (comme l’ONU) sur les droits humains appliqués aux femmes et son accord substantiel avec la notion de “droit” telle qu’elle est exprimée dans la Déclaration sur les droits de l’homme de l’ONU.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> *Helen Alvaré.*

## a. Anthropologie biblique

Comme il l'avait déjà fait dans *Mulieris dignitatem*, Jean-Paul II propose aussi dans la *Lettre aux femmes* des réflexions fascinantes et importantes sur l'anthropologie biblique pour clarifier l'identité et la vocation de l'être humain, créé «au commencement» uniquement homme et femme.

L'interprétation du Pape, que nous trouvons dans les deux textes des passages de la Genèse sur la création de l'homme, homme et femme, lus ensemble, où le second est interprété à la lumière du premier, est particulièrement intéressante.

Un travail à faire, en ce sens, constitue à divulguer l'explication herméneutique de Jean-Paul II quant à l'interprétation des deux passages de la Genèse sur la création: elle [...] permet de remettre en lumière la plénitude de la beauté originelle de la création sur la vérité de l'être humain, homme et femme. Je me réfère à la lecture conjointe des deux passages, où la symbologie du second est interprétée à la lumière du premier, comme cela résulte clairement en MD, n° 5<sup>17</sup>

Approfondir la vérité de la création mène à la conscience de l'identité comme don confié à notre liberté, qui a besoin d'être accueilli et développé dans le don de nous-mêmes aux autres dans l'amour. Les profondes vérités anthropologiques exprimées par les récits de la création apparaissent extrêmement actuelles. La vérité de l'être humain créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, créé sexuellement différencié, avec la même dignité, est transmise par le premier récit de la création. La vérité de la vocation à la communion est soulignée par le second récit, où est décrite une solitude originelle de l'homme dont Dieu constate qu'elle n'est pas «bonne» pour lui. D'où la nécessité de lui apporter «une aide assortie»: aide non pas dans un sens physique ou psychique, mais ontologique, une aide réciproque, de complémentarité réciproque pour pouvoir réaliser pleinement l'être de l'homme et de la

---

<sup>17</sup> Blanca Castilla de Cortázar.

femme. La vérité de la création confiée à l'homme et à la femme, le devoir de participation à la création confié au deux.

Le fondement anthropologique de la dignité de l'être humain et, par conséquent, de la femme se trouve dans les premières pages de la Genèse, et plus précisément dans les récits de la création commentés par Jean-Paul II dans sa *Lettre aux femmes*. ... Dieu confie à l'homme et à la femme les mêmes tâches: la procréation et la domination responsable sur la terre. C'est-à-dire que les deux sont appelés à perpétuer le genre humain et à transformer la terre. Dès le commencement, donc, l'homme et la femme ont une responsabilité égale dans le monde <sup>18</sup>

## **b. La théologie du corps**

Dans le cadre des catéchèses hebdomadaires du mercredi, entre le 5 septembre 1979 et le 28 novembre 1984, Jean-Paul II a offert un cycle de catéchèses sur l'identité et la vocation de l'homme et de la femme et sur le rôle de l'amour humain dans le plan de Dieu. Ces catéchèses ont été beaucoup étudiées et publiées sous différents titres: «*Homme et femme il les créa*», «*L'amour humain dans le plan divin: la rédemption du corps et le sacrement du mariage*», mais le plus connu est sans doute: «*Théologie du corps*». Il s'agit de 129 catéchèses sur le mystère de l'homme, homme et femme, qui intègrent théologie, philosophie, anthropologie et éthique. Ces enseignements ont été reçus et développés dans le Magistère successif de Jean-Paul II, comme dans la Lettre apostolique *Mulieris dignitatem* et dans la *Lettre aux femmes*, documents dont nous nous occupons directement ici.

La réflexion sur l'être humain, la place de l'amour dans le plan de Dieu et la signification de la corporéité humaine que le Pape présente dans la *Théologie du corps* sont caractérisées par une vision holistique de l'homme, qui montre que le chemin vers

---

<sup>18</sup> Nuria Calduch Benages, MN.

la plénitude de l'humain doit harmonieusement intégrer, selon le dessein divin, le corps, l'âme et l'esprit.

Dans sa proposition, il reprend l'idée biblique que l'image de Dieu dans l'être humain est également imprimée dans le corps, conçu comme "expression de la personne", qui manifeste dans sa masculinité et féminité une signification "sponsale". En partant du corps, précisément, Jean-Paul II avance dans la recherche de la structure sponsale de la personne, jusqu'à la découverte que la plénitude de l'image de Dieu ne se trouve pas tant dans une personne isolée, mais dans la "communion des personnes".<sup>19</sup>

Il apparaît évident que la foi chrétienne est une foi *qui s'incarne*, éloignée du spiritualisme et du manichéisme dont l'accusent ceux qui ne la connaissent pas, portant en elle une vision positive du corps, intégré dans le plan de Dieu pour le bonheur de l'homme.

La *théologie du corps* est considérée par certaines expertes consultées comme un recueil organique d'enseignements qu'il faudrait faire connaître davantage pour diffuser la richesse de l'anthropologie chrétienne, qui correspond au désir ardent de plénitude dans l'amour caractéristique de tout l'être de l'homme face aux réductionnismes propres à l'idéologie du *gender*. Tout ce corps d'enseignements aide à pénétrer le mystère de la signification d'être homme et femme, à comprendre le lien entre l'identité et la vocation de la personne et la donnée biologique de sa corporéité masculine ou féminine et à mieux connaître la logique du don dans laquelle la totalité de l'être humain est appelée à se réaliser.

Jean-Paul II utilise les mêmes arguments que ceux qui entendent critiquer, car il cherche malgré tout et plus que tout le dialogue: à ceux qui se font les hérauts de la révolution sexuelle, il fait une proposition encore plus audacieuse. Il relance le thème de la corporéité comme domaine privilégié de don et de communication, comme lieu où Eros

---

<sup>19</sup> Blanca Castilla de Cortázar.



et Ethos se rencontrent, mais il souligne que la corporéité doit avoir ses lois et ses principes qui sont intrinsèques à sa nature même.<sup>20</sup>

Loin d'un biologisme qui réduirait l'être humain à sa corporéité matérielle, la vision qui ressort des enseignement de Jean-Paul II aide à comprendre ce que signifie le fait que l'être humain est toujours et uniquement créé homme ou femme.

La corporéité de l'homme, avec tous les aspects qui la caractérisent et lui impriment le dynamisme naturel de ses instincts et de ses pulsions, peut devenir une des modalités les plus intéressantes pour s'opposer à l'idéologie du "gender". La dimension non convertissable de la sexualité humaine, avec sa forme physique spécifique, est déterminée en grande partie par des gènes et des chromosomes, par des hormones et ensuite par tous les autres aspects caractérologiques et éducatifs qui la sculptent d'une manière qui est sans équivoque. Etre homme ou femme, ce n'est pas tant ce que je me sens être, mais ce que je suis et que mille signes et symptômes de mon organisme me révèlent et me rappellent jour après jour.<sup>21</sup>

Dans un monde comme le nôtre, imprégné de conceptions qui réduisent la sexualité à un pur instrument de plaisir, l'Eglise doit offrir à l'humanité le trésor de son enseignement sur la valeur de la sexualité à l'intérieur du plan de Dieu.

### **c. Unidualité relationnelle**

L'un des aspects sans doute les plus intéressants des réflexions sur le thème de la «femme» apparus récemment est la tendance croissante à ne pas limiter la réflexion à l'identité et à la vocation de la femme, mais à l'insérer dans le contexte de l'identité des deux sexes et à la signification de la relation entre eux. On pourrait dire que ce développement constitue un pas en avant, le dépassement de l'époque des revendications face à la problématique de la culture contemporaine concernant l'identité

---

<sup>20</sup> Paola Binetti.

<sup>21</sup> *Idem.*

féminine et masculine; il s'agirait donc de centrer la réflexion sur la spécificité des sexes et sur la relation entre eux.

Du point de vue culturel, on est en train de prendre lentement conscience que les campagnes centrées sur les femmes devraient être reformulées sur les rapports homme-femme, étant donné qu'il ne peut y avoir de libération des unes sans que cela se reflète sur les autres, et le rôle des hommes est indispensable à une effective égalité basée sur la mise en valeur de leurs talents respectifs, sur les coresponsabilités familiales et au foyer en une coopération active avec les parties sociales, les acteurs de la société civile et le secteur privé.<sup>22</sup>

Le concept d'«unidualité», présent dans la *Lettre aux femmes*, veut exprimer cette relation de réciprocité ; en elle est impliquée la référence au fait que Dieu confie à l'unité des deux, homme et femme, non seulement la tâche de la procréation, mais la responsabilité même de l'histoire. La richesse du concept d'unidualité consiste dans le fait qu'il préserve l'égalité substantielle d'homme et femme, mais, en même temps, il permet d'exprimer la richesse de la diversité et de la relation fondée sur cette différence.

Une autre contribution que la Lettre peut fournir, en demandant une relecture dans le présent contexte, est celle qui dérive du concept déjà rappelé, qui y est centrale, d'«unidualité». De fait, elle peut permettre de dépasser, tant sur le plan de la réflexion théorique que sur celui du concret existentiel, les extrémismes opposés, dénoncés au n° 8, de l'«égalité statique et nivelante» ou de la «différence abyssale et inexorablement conflictuelle». [...] A cet égard précisément, la Lettre peut apparaître aujourd'hui significative car elle définit (surtout aux nos 7 et 8) une anthropologie bien claire et précise qui ne sacrifie ni l'égalité humaine essentielle de l'homme et de la femme, ni la richesse de la différence et du rapport qui se fonde sur elle <sup>23</sup>

Le concept d'unidualité est éminemment relationnel ; il se réfère à l'«aide réciproque» entre l'homme et la femme, qui ne se limite pas à l'action mais qui concerne tout l'être.

---

<sup>22</sup> Giulia Paola di Nicola.

<sup>23</sup> Giorgia Salatiello.

Or [dans la *Lettre aux femmes*] il s'attarde sur le concept d'"unidualité", précisant qu'il possède un caractère "relationnel" et qu'il ne se réfère pas uniquement au domaine de l'AGIR, mais surtout de l'ETRE. Il en conclut donc que l'homme et la femme "sont complémentaires entre eux *non seulement du point de vue physique et psychique, mais ontologique*" (n° 7). [...] Ces affirmations sont comme d'authentiques "pièces d'or", qui restent toutefois inutilisées, aussi bien dans la théorie que dans la pratique.<sup>24</sup>

Ce concept est lié à d'autres idées analogues que l'on rencontre dans les documents de Jean-Paul II, comme réciprocité, complémentarité réciproque, responsabilité mutuelle, accueil de l'autre comme don. Dans le cadre de la famille, premier domaine de collaboration réciproque, on peut percevoir l'unidualité à partir du fait que paternité et maternité ont besoin l'un de l'autre et sont interdépendants.

Ceci implique que l'homme est responsable de la femme, comme la femme est responsable de l'homme. Donc, non seulement la paternité dépend de la maternité, mais la maternité est confiée à la paternité, la maternité étant un devoir de la paternité. Cela signifie que si l'homme n'exerce pas la paternité, la maternité est vraiment en danger en raison de cette interdépendance réciproque. La maternité et la paternité sont en relation entre elles – relation époux-épouse – et toutes deux tendent à la fécondité dans leur tâche commune: la famille et la perfection de l'univers.<sup>25</sup>

Mais ce n'est pas l'unique occasion de collaboration: la vie sociale, économique, politique et ecclésiale se prévaut aussi de cette collaboration. L'unidualité aide à comprendre qu'aussi bien la famille que la culture sont une mission commune de l'homme et de la femme, car elles requièrent l'apport spécifique de chacun et la relation de communion des deux sexes.

Il faut absolument développer ce concept au niveau du domaine des relations famille-travail, où l'apport conjoint de la femme et de l'homme est nécessaire. Nous avons besoin d'une culture qui ait la

---

<sup>24</sup> *Blanca Castilla de Cortázar.*

<sup>25</sup> *Idem.*

mère et d'une famille qui ait le père. Toute la *Lettre* met en relief, plus qu'en d'autres circonstances, la transcendance de la contribution de la femme dans le travail professionnel et dans la maîtrise du monde. Cette vérité, qui découle de la Genèse, a été redécouverte dans la société du XX<sup>ème</sup> siècle [...] Replacer correctement cette vision partagée du monde et de la famille exige d'approfondir en quoi consiste la paternité, qui est la seule défense efficace pour sauver la maternité. [...] En outre, la paternité – modalité d'aimer et de pourvoir au bien des autres, spécifique à l'homme – doit être exercée, non seulement dans la famille, et en particulier avec sa propre épouse, mais aussi dans la vie publique, en se posant en défenseur de la maternité, modalité spécifique de l'amour d'une femme, même dans les domaines professionnel et culturel. [...] Si l'on continue à insérer les femmes dans un contexte de travail qui ne tient pas compte des soins à apporter à la famille, on les empêche d'apporter leur contribution humanisante particulière à la configuration de la société. Cette responsabilité ne retombe pas seulement sur la femme, mais sur ceux qui ne lui permettent de travailler qui si elles travaillent comme eux. Leur contribution – donner la vie et humaniser le monde – est nécessaire pour soutenir la famille et pour que le travail, non seulement soit compatible, mais soit au service de la famille et de la personne. Enfin, pour revenir à notre question, cette vision unitaire de la famille.<sup>26</sup>

La différence entre la femme et l'homme est ontologique; ce n'est pas une création culturelle ni simplement une donnée naturelle. Il s'agit d'une différence relationnelle qui, pour être étudiée, a besoin de catégories personalistes. Le Pape Jean-Paul II, décrivant la coexistence de l'homme et de la femme comme être-avec ou être-pour, utilise des catégories philosophiques à caractère personaliste capables d'exprimer la réalité de la relation. L'homme et la femme sont des personnes, mais des personnes distinguées par une qualité de relation différente constitutive et intrinsèque aux personnes respectives.

L'anthropologie personaliste affirme que la nature se distingue de la personne, en parallèle à la différence réelle signalée par la philosophie

---

<sup>26</sup> *Idem.*

thomiste entre essence et acte d'être. Si on lit ensemble ces deux distinctions, la différence sexuelle pourrait être située dans le binôme relativement opposé à la nature ou essence, c'est-à-dire dans la personne ou acte d'être. La proposition qui sous-tend les affirmations de Jean-Paul II laissent entrevoir que cette qualité de relation doit s'inscrire précisément dans le cadre de l'être comme acte, c'est-à-dire de la personne, dont la substance n'est pas incompatible avec l'être relationnel, comme l'a perçu celui qui l'a décrite comme coexistence, ou comme ETRE-AVEC ou ETRE-POUR. Nous pouvons donc en déduire que la relation qui situe l'homme et la femme l'un en face de l'autre implique en chacun d'eux une relation ontologique différente, qui affecte ou conditionne transversalement toute la nature – corps et âme – de chacun. Comme si nous disions que ce sont deux personnes différentes, non pas en tant qu'elles sont chacune individuellement unique, mais à cause d'une relation différente – dérivant de l'origine – constitutive de et intrinsèque à la personne elle-même.<sup>27</sup>

L'homme et la femme sont égaux, d'une égalité non «statique et nivelante» et sont différents, d'une différence qui n'est ni «abyssale ni inexorablement conflictuelle»; ils sont l'un pour l'autre d'une manière non réciproquement identique.

Si l'égalité se reflète dans la réciprocité, la différence qui doit être sauvegardée permet la complémentarité d'une "aide" particulière mutuelle, une aide qui n'est pas identique dans un sens et dans l'autre, mais où chacun dit soi-même et requiert exactement l'autre.<sup>28</sup>

Dans certains contextes, toutefois, on observe un certain manque de confiance face à la possibilité de mettre en valeur la différence entre l'homme et la femme, non seulement par crainte que cela puisse à nouveau éloigner les femmes de rôles traditionnellement considérés comme masculins, mais aussi parce que la culture qui cherche à faire accepter différents types de famille (familles monoparentales ou couples du même sexe) considère la complémentarité comme quelque chose d'accessoire, dont on peut anthropologiquement se passer.

---

<sup>27</sup> *Idem.*

<sup>28</sup> *Idem.*

La *Lettre* propose vigoureusement la complémentarité (n<sup>os</sup> 7 et 8), toutefois ce concept subit des attaques spécifiques aux Etats-Unis: il est ouvertement dénigré par des experts dans de nombreux domaines et taxé d'être un instrument de régression pour les femmes. Ses bases neurobiologiques, psychologiques, évolutionnistes et philosophiques sont méthodiquement contestées, notamment quand on reconnaît que bien peu d'études ont été menées sur la complémentarité dans les secteurs respectifs, car c'est une question intrinsèquement difficile à affronter<sup>29</sup>

On constate aussi une certaine prédominance, dans certains milieux féminins, d'une «méfiance de *gender*» envers les hommes, qui tend à les remplacer plutôt qu'à collaborer avec eux selon la complémentarité réciproque.

Une stratégie de la “substitution” de l'homme – dans les rôles professionnels ainsi que dans l'éducation des enfants – ou en ayant recours à une autre femme (relation homosexuelle) ou à l'aide de l'Etat (subventions publiques) ou à des combinaisons de politiques d'entreprises privées (horaires souples, avantages et permissions de maternité, planification des engagements compatibles avec la maternité). Tout s'oppose à l'idée de “collaboration” – travailler en synergie avec l'homme dans différents milieux – si brillamment présentée dans notre *Lettre* et dans la *Lettre aux évêques de l'Eglise catholique sur la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Eglise et dans le monde*. Le déclin du mariage et l'accroissement du nombre de filles mères sont les fruits de cette façon de penser. Une plus grande attention à la vie concrète et au bien de la complémentarité – en théologie, en philosophie et dans la recherche scientifique – est absolument nécessaire.<sup>30</sup>

Les catégories personalistes adoptées par le Saint-Père permettent de surmonter les résistances envers ces concepts relationnels de complémentarité, réciprocité et unidualité.

En tout cas, il existe une certaine résistance parmi les intellectuels à parler de complémentarité qui peut s'expliquer par deux motifs. Le premier est le souci de prendre des distances par rapport au mythe de

---

<sup>29</sup> *Helen Alvaré.*

<sup>30</sup> *Idem.*

l'androgynisme, pour lequel un seul être est divisé en deux, et chaque sexe n'est que la moitié du tout. Il existe de bonnes raisons pour ce refus, car à partir d'une perspective personnaliste, on perçoit clairement que toute personne a une valeur en soi. Le deuxième motif de difficulté tient à l'idée que la complémentarité devrait requérir le mariage, qui rend difficile l'interprétation du célibat "pour le Royaume des Cieux", vocation révélée par le Messie et qui continue à surgir spontanément dans les familles chrétiennes, à l'imitation de Jésus-Christ lui-même. Mais Jean-Paul II, comme l'ensemble du Magistère, ne craint pas de parler de complémentarité. De fait, en le lisant avec attention, on remarque qu'il a résolu les deux difficultés. Son approche est non seulement très éloignée de l'idée de l'androgynisme, mais il en constitue l'opposé, car il ne manque pas de souligner que "au commencement" Dieu crée DEUX pour qu'ils soient UN, c'est-à-dire le mouvement contraire par rapport à celui du mythe. Et, en ce qui concerne le célibat, le Pape sait bien que le mariage est la première dimension de la complémentarité, mais pas la seule. Homme et femme ont besoin l'un de l'autre dans d'autres domaines comme le travail, la culture et d'autres projets communs, ainsi que dans le milieu familial et dans l'Eglise. Dans le partage d'un projet, les relations peuvent être complémentaires à différents niveaux, dans le respect de l'intimité et des engagements que chacun a dans son propre état de vie.<sup>31</sup>

En outre, il s'agit de concepts, qu'il n'utilise pas de façon isolée, mais en soulignant au contraire que la complémentarité est réciproque.

Dans de nombreux passages, il précise que le mariage est la première, mais pas l'unique dimension de la complémentarité, présente dans le gouvernement des réalités mondaines et dans la création de la culture et certainement aussi dans la réalisation de la mission de l'Eglise. En somme, réciprocité, complémentarité et complémentarité réciproque sont des vérités qui demandent à être approfondies et assimilées. Une tâche très importante pour le développement de la pensée humaine.<sup>32</sup>

---

<sup>31</sup> *Blanca Castilla de Cortázar.*

<sup>32</sup> *Idem.*

Notre devoir est d'approfondir le concept très fécond d'unidualité pour proposer la complémentarité réciproque homme-femme comme une richesse anthropologique à sauvegarder et à mettre en valeur à notre époque.

#### **d. Le génie féminin**

Comme il l'avait déjà fait dans *Mulieris dignitatem*, dans la *Lettre aux femmes* Jean-Paul II parle du «génie féminin» et souhaite qu'il trouve davantage de place pour que la société devienne plus humaine, plus respectueuse de la dignité et de la vocation de l'homme, édifiée davantage à mesure d'homme.

Unie à l'idée de complémentarité, le concept de génie féminin sert pour faire ressortir la spécificité de la femme, sa vocation particulière dans l'Eglise et dans la société. Marie est la plus haute expression du génie féminin: elle est le prototype de chaque être humain, homme et femme, mais elle l'est en particulier pour la femme. La question féminin a besoin de tourner son regard vers Marie, de trouver son inspiration en elle, pour redécouvrir la richesse du génie féminin, sa vocation à protéger en particulier l'être humain, à sauver dans l'amour.

En pleine harmonie avec le Magistère, Chiara nous a formé à voir en Marie "la" réponse à la femme. La grandeur de Marie c'est l'amour. La femme est donc appelée aujourd'hui plus que jamais à développer dans l'Eglise le plus grand des charismes, l'amour, à l'exemple de Marie. Si la femme ne regarde pas Marie, affirmait-elle encore en 1991, "elle perd toute possibilité". Par cette vocation à sauver l'amour, la femme peut apporter sa contribution pour que fleurisse le "profil marial" de l'Eglise, à l'exemple de Marie qui donne vie à Jésus, à Jésus en nous, à Jésus au milieu de nous.<sup>33</sup>

L'expression probablement la plus appropriée pour exprimer le «génie» spécifique de la femme est la suivante: «l'immense disponibilité des femmes qui se dépensent dans les relations

---

<sup>33</sup> *Maria Voce*.



humaines, spécialement en faveur des plus faibles et de ceux qui sont sans défense» (*Lettre*, n° 9), dimension qui n'est certes pas étrangères au domaine masculin, dans la mesure où chaque être humain est appelé au don de soi dans l'amour ; toutefois la femme a la capacité de la rendre présente de façon particulière et elle constitue une part importante de son apport à l'humanité.

Il est donc fondamental de continuer à comprendre et à mettre en valeur le génie féminin comme vocation particulière au service de Dieu, de l'Eglise, de la société, pour s'offrir comme don au prochain pour s'opposer à la mentalité individualiste et qui exploite, pour vivre la maternité spirituelle comme dimension propre au don de soi de la femme et de son service des autres.

En tout cas, il n'y a pas encore de pleine compréhension concernant le fait que le terme "génie" inclut le service de Dieu, de l'Eglise et de la société. Les femmes sont appelées au don de soi et à être disponibles pour les autres selon des modalités qui contredisent la mentalité individualiste qui poursuit l'auto-gratification aux détriments des autres. La charité chrétienne exige le même dévouement et la même tendresse que Jésus envers ceux qui avaient besoin de son toucher guérisseur. L'aptitude à élever et à encourager est un exemple de vocation à la "maternité spirituelle" pleinement vécue, à laquelle toutes les femmes sont appelées indépendamment du fait qu'elles soient mariées, célibataires ou consacrées.<sup>34</sup>

En outre, le «génie féminin» peut constituer une catégorie valable pour la réflexion sur l'apport spécifique des femmes à la société, pour faire ressortir la nécessité d'une contribution plus ample de cette richesse féminine dans la vie publique, aussi bien là où elle s'est rendue présente que dans les cas où, hélas, elle s'est adaptée à des modèles masculins plutôt que d'offrir sa spécificité.

Il y a eu de nombreux débats, tant dans l'Eglise que dans les milieux laïcs, concernant la contribution des femmes en famille et dans l'éducation des enfants. Mais l'idée que les talents de la femme devraient être visibles en quelque domaine où la femme œuvre,

---

<sup>34</sup> *Karen Hurley.*

demeure confinée à la *Lettre*. Même s'il est évident que les femmes *de facto* continuent à mettre à disposition leurs talents spécifiques, il manque une réflexion sur ceux-ci. Cela dépend probablement de la crainte de "compromettre" les progrès que la femme a obtenu dans les milieux non familiaux; souligner les différences sexuelles semble encore être considéré comme quelque chose de dangereux. Cette réticence est potentiellement dommageable pour deux raisons: avant tout, elle conduit les femmes à négliger – et la société à ne pas valoriser – les talents féminins. En outre, cela peut porter à un manque d'intérêt à reconnaître ces talents, même dans des milieux où l'identité singulière de la femme est irremplaçable, à savoir la famille.<sup>35</sup>

Dans la *Lettre*, l'invitation faite aux femmes à contribuer, avec leurs caractéristiques, à une culture plus humaine, est souvent réitérée. Le Saint-Père reconnaît la vocation spéciale des femmes et les appelle à s'engager pour s'opposer à la logique mercantile exclusivement intéressée par le profit et la logique de la compétition avec la logique de la solidarité, qui devrait prendre soin des relations et créer une société plus humaine.

Apparaît ici un rappel à ce *génie de la femme*, qui sera amplement approfondi par la suite, en indiquant la nécessité de la mise en valeur des talents féminins (mais non inaccessibles aux hommes) qui apparaissent comme étant les uniques capable de conduire au-delà d'une organisation fondée sur la seule logique du profit et du succès économique. L'approfondissement de ce rappel pourrait ainsi conduire à l'élaboration d'un projet original des femmes et des hommes catholiques pour un progrès intégralement humain où la richesse du féminin apparaîtrait déterminante pour articuler une proposition globale, adhérant à la vérité de l'être humain.<sup>36</sup>

Si les femmes s'engagent dans les diverses structures sociales en apportant leur spécificité, sans y renoncer pour s'adapter à un modèle utilitariste, elles trouveront les modalités appropriées pour exprimer leur affectivité créative au profit de l'humanité.

---

<sup>35</sup> *Helen Alvaré.*

<sup>36</sup> *Giorgia Salatiello.*

A une logique de marché, qui se concentre uniquement sur le profit et qui crée donc inévitablement des dynamiques de compétitivité poussée jusqu'à la conflictualité, Jean-Paul II oppose une logique de solidarité, où l'éthique de l'attention à l'autre caractérise tous les rapports humains. L'humanisation de notre société passe pour lui à travers cette implication plus importante de la femme dans les structures fondamentales sur lesquelles elle repose. Comme si elle, et seulement elle, était capable d'exercer une action efficace de prévention à l'égard de problèmes dramatiques, comme les grands phénomènes migratoires et les graves formes de pollution matérielle et culturelle de l'environnement et, en même temps, capable de prendre soin de la vie sous toutes ses expressions les plus fragiles, comme les malades en phase terminale, ceux qui ne veulent plus vivre, les drogués, les personnes seules et âgées... Pour chacun d'eux, le Pape imagine une présence féminine capable de prendre en charge leurs besoins grâce à cette créativité affective qui est une prérogative typiquement féminine.<sup>37</sup>

Au cours des quinze années qui se sont écoulées depuis la publication de la *Lettre aux femmes*, beaucoup a été fait pour mettre en valeur le «génie féminin», mais il reste encore beaucoup à faire. Avant tout, il est nécessaire que les femmes connaissent et vivent plus profondément leur vocation particulière.

Il nous semble opportun, en effet, que le discours sur le “génie féminin” qui trouve son expression la plus élevée en Marie, si bien exprimé sous le Pontificat de Jean-Paul II et repris plusieurs fois par Benoît XVI, soit davantage accueilli et reçu. De la part des femmes, un engagement vital majeur à être le reflet de cette réalité si haute décrite dans la *Lettre* est nécessaire, pour savoir accueillir en elles ce don, pour être d'autres Marie à notre époque; de la part des hommes, un meilleur accueil de ce Message est également nécessaire.<sup>38</sup>

Il est également important, pour comprendre ce concept dans toute sa portée, de comprendre qu'il doit demeurer uni aux concepts d'unidualité et de complémentarité avec les talents masculins réciproques.

---

<sup>37</sup> Paola Binetti.

<sup>38</sup> Maria Voce.

Le *génie de la femme* doit toujours être considéré dans une optique de réciprocité relationnelle qui sache conjuguer l'attention à la spécificité féminine avec la spécificité masculine, pour une pleine valorisation des dons que tous deux peuvent mettre au service de la communauté tout entière. En seconde instance, il faut ensuite souligner le lien très étroit entre la question du *génie de la femme* et toutes les problématiques liées à l'engagement des laïcs, hommes et femmes, dans la vie de l'Eglise, en collaboration avec les prêtres.<sup>39</sup>

Dans sa présentation de la Lettre aux femmes, le Cardinal Eduardo Pironio disait:

Mais ce n'est pas seulement dans la vie sociale et politique que le Pape veut voir concédé plus de place au génie de la femme. Sa vocation spécifique, la "prophétie" inhérente à sa féminité doit enrichir toujours davantage la vie de l'Eglise. Voilà pourquoi, cependant, la femme doit vivre dans une fidélité consciente à la "différence" de sa féminité et de sa mission spécifique par rapport à celles de l'homme. Pour entendre cet impératif, il est toutefois nécessaire de se détacher "des canons de fonctionnement propres aux sociétés humaines". Il faut partir des "critères spécifiques de *l'économie sacramentelle*, c'est-à-dire de l'économie des 'signes' librement choisis par Dieu, pour se rendre présent au milieu des hommes",<sup>40</sup>

---

<sup>39</sup> *Giorgia Salatiello*.

<sup>40</sup> EDUARDO CARD. PIRONIO, *cit.*, 4.

## II. La IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale de l'ONU sur la femme

### a. Contexte de la Conférence

La IV<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur la femme se déroula à Pékin au début du mois de septembre 1995, suscitant de grandes attentes car il s'agissait d'une réunion internationale de très haut niveau organisée en Chine, pays jusqu'alors isolé du reste du monde. L'attitude de la Chine, nation aux proportions énormes, commençait à lancer des signes d'ouverture en direction des autres pays et son économie connaissait une croissance rapide. Le gouvernement chinois concéda des milliers de visas aux participants, journalistes et observateurs, ainsi qu'aux membres des organisations non gouvernementales qui prirent part à un événement parallèle, à Huairou, à 55 kilomètres de la Pékin.

La IV<sup>ème</sup> Conférence se déroula dans un contexte politique mondial singulier. Le mur de Berlin s'était effondré quelques années auparavant et la guerre froide était terminée; de nouveaux défis et de nouvelles opportunités se présentaient. Une fois disparue la menace constante d'un conflit mondial, une époque de nouvelles et meilleures relations internationales semblait s'ouvrir, dans un contexte libéré des conflits armés. Un climat positif s'était établi afin que cette réunion favorise une prise de conscience des femmes quant à leur dignité. La constatation que dans la majorité des pays la femme jouissait déjà de l'égalité devant la loi, pouvait participer à la vie publique, économique et politique et avait accès à l'éducation était un présupposé positif qui permettait à la Conférence de se présenter comme une bonne occasion de faire fructifier les aspects positifs des transformations internationales. Un autre élément dont il faut probablement tenir compte pour mieux comprendre le contexte de la Conférence était, dans ces années-là, l'apparition et l'expansion d'internet qui favorisa la création de réseaux entre différents pays en vue d'échanges réciproques plus souples que par le passé.

Les autres Conférences mondiales des Nations Unies, organisées dans les années 1990, et où apparaît déjà le langage que nous trouverons lors de la Conférence de Pékin, constituent un autre aspect important pour comprendre le contexte. Pékin ne fut donc pas un élément isolé: un langage commun correspond à une prise de position commune. Les Conférences auxquelles nous nous référons sont: en 1990, Jomtien (Thaïlande), Conférence sur l'éducation pour tous ; en 1992, Rio de Janeiro (Brésil), Conférence sur l'environnement et le développement; en 1993, Vienne (Autriche), Conférence sur les droits de l'homme; en 1994, Le Caire (Egypte), Conférence sur la population et le développement. Cette dernière, en particulier, présente d'importantes coïncidences de langage et d'idées avec Pékin.

Le Saint-Siège, nous l'avons rappelé, envoya sa propre délégation à Pékin, présidée par Mme Mary Ann Glendon (Etats-Unis), aidée de deux ecclésiastiques, et composée de treize femmes et sept hommes.<sup>41</sup> La délégation travailla inlassablement avant et durant la Conférence, obtenant que la voix du Saint-Siège soit écoutée, avec ses rappels à une véritable promotion de la dignité de la femme et avec sa dénonciation des idéologies qui, en réalité, minaient cette promotion. Pour de nombreux pays, la présence du Saint-Siège et les précisions que la délégation présenta dans différents domaines furent d'une grande aide pour ne pas adopter de façon ingénue des positions inappropriées.

Une des expériences les plus importantes que nous fîmes comme membres de la délégation du Saint-Siège à la IV<sup>ème</sup> Conférence sur la

---

<sup>41</sup> Voici la liste des délégués: Mme Mary Ann Glendon, chef de délégation. S. Exc. Mgr Renato R. Martino et Mgr Diarmuid Martin, vice-responsables de la délégation. Membres: Mgr Frank Dewane, Mme Patricia Donahoe, Mme Teresa EE Chooi, Mgr Peter J. Elliot, Mme Carmen del Pilar Escudero de Jensen, Mme Janne Haaland Matlary, Mme Claudette Habesch, Mme Kathryn Hawa Hoomkwap, M. John Klink, Mme Irena Kowalska, Mlle Joan Lewis, Mgr David John Malloy, M. Joaquín Navarro-Valls, Sr. Anne Nguyen Thi Thanh, Mlle Gail Quinn, M. Luis Jensen Acuña, Mlle Sheri Rickert, Mlle Lucienne Sallé, Mlle Kung Si Mi. Cf. *L'Osservatore Romano*, 26 août 1995, p. 1.

femme à Pékin, fut de nous rendre compte concrètement que rien n'était proposé par hasard. Déjà durant la préparation, en étudiant les documents et en tentant de comprendre quels groupes, organisations et institutions se trouvaient derrière eux, il apparut très clairement que Pékin était, en un certain sens, le point d'aboutissement d'un travail de plusieurs décennies, bien conscient, bien approfondi, réalisé par des groupes liés par une vive conscience «missionnaire» pour la cause qu'ils voulaient défendre et répandre. Cette constatation fut confirmée par les interventions et par les discussions et naturellement a trouvé sa vérification dans le document final, la Plate-forme d'Action. En commençant à étudier ces thèmes, nous nous rendîmes compte que le vocabulaire utilisé n'était pas choisi au hasard; des termes comme *empowerment*, santé sexuelle et reproductive, option sexuelle, et ainsi de suite, avaient une intentionnalité et une signification en anglais difficile à synthétiser dans d'autres langues.<sup>42</sup>

Durant la Conférence, les *lobbies* pro-avortement, pro-*choice*, pro-homosexualité furent très actifs. La délégation du Saint-Siège, en harmonie avec un grand nombre de pays et de *leaders* internationaux,<sup>43</sup> concentra ses efforts pour mettre en évidence le contraste de cette proposition avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Une forte préoccupation fut exprimée

---

<sup>42</sup> *Pilar Escudero de Jensen.*

<sup>43</sup> « Des paroles “réellement” claires [celles de la Reine Fabiola des Belges pour défendre la famille comme pierre angulaire de la société] qu'ici, toutefois, beaucoup auraient préféré ne pas écouter, vu la sourdine en laquelle a été mis le thème de la famille dans les documents préparatoires, s'il est vrai, comme c'est le cas, que l'ébauche de la plate-forme d'action qui devra être approuvée à Pékin met entre parenthèses le concept de la famille comme “cellule fondamentale de la *société*” en contraste avec la solennelle *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* (16, 3). Et la parenthèse dans le langage des Conférences des Nations Unies signifie qu'il n'y a pas d'accord. Voilà, la Conférence de Pékin, devra aussi clarifier si cette Déclaration d'il y a cinquante ans a encore une valeur pour l'humanité d'aujourd'hui et pour celle du futur» (CARLO DE LUCIA, *Un discours de fondamentale valeur: l'intervention de Mme Mary Ann Glendon, Chef de la Délégation du Saint Siège*, in: *L'Osservatore Romano*, 6 septembre 1995).

parce que la Conférence de Pékin n'avait aucune autorité pour remettre en discussion la tradition des droits de l'homme.<sup>44</sup>

Certains thèmes débattus à Pékin en contraste avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme sont: l'omission de la référence à la dignité humaine comme fondement de la liberté, de la justice et de la paix; l'omission du mariage comme droit fondamental et de la référence à la famille comme cellule naturelle et fondamentale de la société; à Pékin, le mariage et la famille sont considérés sous un jour négatif, comme un empêchement pour la réalisation des femmes, associés à la violence; les références à la maternité sont marginales ou négatives, les termes «mère» et «maternité» sont considérés comme réducteurs pour la pleine dignité de la femme. En revanche, en 1948, la maternité et l'enfance avaient été reconnues comme sujets d'un droit spécial de soin et de protection.<sup>45</sup> La tendance à considérer les problèmes de la santé de la femme principalement comme des problèmes liés à la sexualité et à la «reproduction» suscitait aussi une grande préoccupation, car cela négligeait d'autres problèmes sérieux de santé féminine liés à la pauvreté, comme la dénutrition, l'accès problématique à l'eau potable, la situation de précarité de nombreuses femmes pour mener à bien leur grossesse et la maternité. D'autre part, on dénonça aussi le silence absolu sur les souffrances causées, surtout aux femmes, par la diffusion de la mentalité de la permissivité sexuelle.<sup>46</sup> Comment expliquer ce manque d'équilibre entre

---

<sup>44</sup> « “Les participants à la Conférence de Pékin n'ont pas autorité pour miner les piliers de la tradition des droits de l'homme”. C'est ce que réaffirmait clairement la Délégation du Saint-Siège dans une déclaration faite samedi matin par le porte-parole Navarro-Valls... » (Cf. CARLO DE LUCIA, *Ne pas miner les piliers de la tradition des droits de l'homme : déclaration de la Délégation du Saint Siège à la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme à Pékin*, in: L'Osservatore Romano, 10 septembre 1995, p. 1 et 5).

<sup>45</sup> Cf. CARLO DE LUCIA, *cit.*, p. 1 et 5.

<sup>46</sup> « ... le Saint-Siège a exprimé sa préoccupation concernant la tendance à accorder une attention et des ressources privilégiées à des questions de santé sexuelle, alors qu'une approche intégrale des problèmes de santé de toutes les femmes devraient se



l'emphase mise sur certaines questions et le silence sur d'autres, non moins graves et réelles, sans reconnaître qu'était à l'œuvre une mise en scène cachée avec un projet bien précis à appliquer? D'ailleurs, on avait tenté d'effacer toute référence aux religions sinon en lien à l'intolérance et à l'extrémisme, alors que la Déclaration de 1948 avait reconnu le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

Quoi qu'il en soit, durant les travaux de la Conférence, en partie notamment grâce au travail efficace de la délégation du Saint-Siège, cette tendance à mettre en discussion la tradition des droits de l'homme a été atténuée.<sup>47</sup>

---

concentrer davantage sur des problèmes comme la dénutrition, la difficulté d'accès à l'eau potable et les maladies qui affligent aujourd'hui des millions de femmes, surtout les mères et les enfants. Le Saint-Siège concourt à la Plate-forme d'Action quand elle affronte les questions de la sexualité et de la reproduction, où il est affirmé que des changements d'attitude sont nécessaires tant des hommes que des femmes pour établir l'égalité et que la responsabilité dans les questions sexuelles revient aux deux, hommes et femmes. Toutefois, les femmes sont plus souvent les victimes des comportements sexuels irresponsables, en termes de souffrance personnelle, de maladies, de pauvreté et de détérioration de la vie familiale. Le document de la Conférence, selon ma délégation, ne reconnaît pas de façon suffisamment claire la menace pour la santé des femmes provenant des attitudes diffuses de la permissivité sexuelle. Le Document omet de la sorte de mettre en discussion les sociétés qui ont abdiqué leur responsabilité d'intervenir pour changer à la racine les attitudes et les comportements irresponsables » (MARY ANN GLENDON, *Intervention à la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme à Pékin*, 5 septembre 1995, in: L'Osservatore Romano, 6 septembre 1995, 7).

<sup>47</sup> « La prise de position claire samedi de la part de la Délégation du Saint-Siège n'a pas été inutile, mais "opportune et nécessaire" ... non seulement les travaux avancent plus vite, mais sur les contenus la position de l'Union Européenne a substantiellement changé. La religion sera à nouveau introduite dans le document final dans un paragraphe dont le texte est en phase de rédaction. Les droits et les responsabilités des parents deviendront un thème qui tiendra aussi à cœur à l'Europe. En ce qui concerne la famille, il a finalement été décidé de confirmer et de réaffirmer la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* selon laquelle celle-ci "est la cellule fondamentale de la société" » (CARLO DE LUCIA, *Les Pays en voie de développement ne doivent pas être otages de la dette extérieure. Les travaux de la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme à Pékin*, in: L'Osservatore Romano, 11-12 septembre 1995, p. 10).

La IV<sup>ème</sup> Conférence a adopté deux documents: la Plate-forme d'Action et la Déclaration de Pékin. La Plate-forme d'Action propose une liste des principaux problèmes de la femme, dont beaucoup sont réels et réclament une réponse.<sup>48</sup> Bon nombre des objectifs concrets indiqués dans le document sont encore actuels, ils sont consensuels et il faut s'engager à les poursuivre aux niveaux local, national et international.

Parmi ceux-ci, 12 secteurs ont été correctement discernés, auxquels il faudra prêter une attention particulière: la pauvreté, l'instruction et la formation, la santé, la violence contre les femmes, les conflits armés, l'économie, les processus décisionnels, la carence de mécanismes institutionnels, les droits de l'homme, les moyens de communication, l'environnement et, enfin, la nécessité de prêter une attention particulière aux fillettes. Et pour chacun de ses domaines, des objectifs concrets ont été fixés.<sup>49</sup>

Certes, dans le document final de la IV<sup>ème</sup> Conférence, une ambiguïté de termes demeure, prêtant le flanc à des interprétations imprégnées d'idéologie. On peut avancer l'hypothèse que, face aux contestations suscitées par le projet consistant à imposer une certaine vision du monde, face aux accusations de contradiction de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, on décida de recourir au choix de termes ambigus qui laissent ouverte la

---

<sup>48</sup> « Le cœur de la Plate-forme d'Action est constitué de nombreuses dispositions en harmonie avec les enseignements de l'Eglise catholique sur la dignité, la liberté et la justice sociale: celles qui sont relatives aux besoins des femmes en situation de pauvreté; avec les stratégies pour le développement, l'alphabétisation et l'éducation; celles qui tendent à empêcher la violence contre les femmes; pour édifier une culture de paix; celles qui visent enfin à garantir l'accès des femmes au travail, à la terre, au capital et à la technologie. D'autres dispositions valables concernent le lien entre la féminisation de la pauvreté et la désagrégation familiale, la relation entre la dégradation environnementale et les modèles scandaleux de production et de consommation, la discrimination contre les femmes qui commence par l'avortement sélectif de fœtus féminins, la promotion de la coopération et du respect mutuel entre hommes et femmes et la nécessité de réformer l'ordre économique mondial » (MARY ANN GLENDON, *Ce qui s'est passé à Pékin*, in: *First Things* 59, janvier 1996, p. 30-36).

<sup>49</sup> *Paola Binetti*.

possibilité d'action dont les conséquences au cours des quinze dernières années ont pu être observées: la réalisation de la Plate-forme d'Action de Pékin a privilégié l'interprétation anti-vie, anti-famille et a perpétué la tentative de changer les paradigmes culturels.

Cette ambiguïté conduit à mettre en question des valeurs fondamentales, comme celles de la vie humaine et de la famille, la complémentarité réciproque femme-homme, des valeurs incontournables dans la réflexion sur la femme, sur sa dignité et sa vocation.

Mais il ne fait aucun doute qu'à Pékin certains points essentiels de notre culture et de notre tradition ont aussi été mis en discussion, des points qui – il vaut la peine de le signaler une fois encore – coïncident avec les valeurs non négociables que nous connaissons bien.<sup>50</sup>

Dans le document final, on est parvenu à redimensionner le langage sur les droits sexuels, mais le résultat final est bien loin d'être satisfaisant.<sup>51</sup>

Des thèmes fondamentaux comme la dignité, l'identité féminine et masculine, la sexualité comme langage de l'amour personnel, la conjugalité et le mariage, la maternité et la paternité, sont absents de la Plate-forme de Pékin et des politiques correspondantes. D'autres thèmes comme la parité, l'égalité des chances, la réduction de la pauvreté, la santé des mères, les femmes chef-de-famille, l'éducation... sont présents sous un angle idéologique.<sup>52</sup>

---

<sup>50</sup> *Paola Binetti.*

<sup>51</sup> « Bien que les efforts de l'UE d'insérer l'expression "droits sexuels" aient été rejetés, le document final utilise l'ambiguïté du langage des droits dans les domaines de la sexualité et de la fertilité. [...] Comme au Caire, le Saint-Siège était préoccupé par le fait que le langage sur la "santé" sexuelle et reproductive puisse être utilisé pour promouvoir une approche rapide du problème de la réduction de la pauvreté en se libérant simplement des pauvres. De nombreuses fondations financières qui tournaient autour de la Conférence de Pékin tendaient à lier les aides au développement aux programmes incitant les femmes à l'avortement, à la stérilisation et à utiliser des méthodes contraceptives risquées. Cet aspect préoccupait aussi des observateurs non catholiques [...] » (MARY ANN GLENDON, cit.).

<sup>52</sup> *Pilar Escudero de Jensen*

La délégation du Saint-Siège a décidé de signer le document, en émettant certaines réserves qui furent présentées à l'Assemblée Générale et transcrites, avec les réserves de nombreux pays, dans le rapport final.<sup>53</sup>

Il est significatif que le correspondant de l'*Osservatore Romano* à Pékin, dans les derniers jours de la Conférence, observe que le fait d'avoir dû s'opposer aux idéologies féministes soutenues par des forces financières a empêché de faire davantage pour un vrai développement et progrès sur les thèmes de la dignité de la femme.<sup>54</sup>

## **b. Un bilan de la Conférence**

---

<sup>53</sup> « La position du Saint-Siège, quand la Conférence tournait à sa fin, apparaissait difficile. Les documents, sur certains aspects, avaient été améliorés. Mais sous d'autres points de vue, ils étaient encore plus décevants que le document du Caire, que le Saint-Siège n'avait souscrit qu'en partie et avec de nombreuses réserves explicites. [...] La délégation du Saint-Siège adhéra en partie, avec certaines réserves, aux documents de la Conférence. Comme au Caire, elle réaffirma ses positions bien connues sur l'avortement et sur les méthodes de planification familiale. Elle ne put accepter en aucune façon la section sur la "santé". [...] Compte tenu des dispositions reçues du Saint-Père, de rejeter résolument ce qui était inacceptable, mon rapport final au nom du Saint-Siège fut fortement critique concernant les documents en raison des graves défauts qui demeuraient et que notre délégation avait tenté dès le début de dénoncer et d'améliorer » (MARY ANN GLENDON, cit.).

« Le Saint-Siège désire s'associer au consensus uniquement pour les aspects des Documents qu'il considère positifs et au service du bien-être réel des femmes... De nombreux points des Documents sont incompatibles avec ce que le Saint-Siège et d'autres pays considèrent comme étant favorables à la véritable promotion de la femme » (*Consensus partiel du Saint Siège aux Documents de Pékin*, in: L'*Osservatore Romano*, 16 septembre 1995, p. 1).

<sup>54</sup> « On se souviendra certainement de la Conférence de Pékin comme d'une grande occasion manquée, car la bataille pour arrêter les féminismes soutenus par les forces économiques dominantes a empêché d'aboutir à des accords plus clairs sur les thèmes de la dignité des femmes et sur les ressources en vue de leur véritable développement et progrès, qui sera indéniablement celui de la société » (CARLO DE LUCIA, *Finie la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme*, in: L'*Osservatore Romano*, 16 septembre 1995, p. 15).

Quinze ans plus tard, le bilan n'est pas très positif. Pendant la IV<sup>ème</sup> Conférence, on était parvenu à dresser une analyse aiguë de la situation de la femme, mais de nombreuses réponses positives insérées dans les documents, sans une volonté politique nécessaire, sont restées lettre morte.

...par contre, la partie la plus négative relative au *gender* et à l'avortement n'a cessé d'être diffusée. Vie et famille reçurent à Pékin un coup dur de la part d'une minorité culturelle fortement aguerrie et d'une majorité de femmes souvent incapable de saisir toute la force de désagrégation de ces propositions, de l'usage de ces termes, de la manipulation constante et lancinante de ce langage.<sup>55</sup>

Tandis que de nombreuses ressources économiques et humaines ont été employées pour imposer la «perspective du *gender*» et les «droits reproductifs», d'autres questions fondamentales en faveur d'une véritable promotion de la femme sont demeurées marginales.

Je remarque une disproportion dans les efforts: [...] Education, santé, égalité des chances au travail, protection de la famille et de la maternité, bien que fréquemment mentionnées, n'ont de fait aucune priorité.<sup>56</sup>

La prétention de créer de nouveaux droits et la légitimation de l'autorité qui les imposa à Pékin demeure très problématiques.<sup>57</sup>

---

<sup>55</sup> Paola Binetti.

<sup>56</sup> Pilar Escudero de Jensen.

<sup>57</sup> « Le Saint-Siège a suivi avec beaucoup d'intérêt la commémoration de Pékin + 10. Nous nous sommes réjouis du progrès constaté dans certains secteurs et nous avons volontiers soutenus les grands progrès obtenus de la part et pour les femmes après Pékin. En même temps, nous constatons qu'il y a encore beaucoup à faire et que de nombreux défis, qui se profilent à l'horizon, menacent le progrès obtenu en faveur des femmes et des fillettes. Le Saint-Siège partage la préoccupation d'autres délégations concernant les tentatives de présenter les documents de Pékin et Pékin +5 comme des documents qui créaient de nouveaux droits internationaux. Ma délégation confirme qu'il n'y avait aucune intention de la part des Etats de créer ces droits. Et en tout cas, que toute tentative en ce sens irait bien au-delà des compétences et de l'autorité reconnues à la Commission. En ce qui concerne la déclaration récemment adoptée, le Saint-Siège aurait préféré une prise de position plus claire qui mette en évidence le fait que les documents de Pékin ne peuvent pas être considérés comme

Le problème de la coopération sociale concernant la tâche difficile que les femmes d'aujourd'hui doivent affronter pour harmoniser leur pleine participation à la vie publique, sociale et économique avec leur rôle en famille continue à demeurer sans réponse.<sup>58</sup> L'interprétation idéologique du concept d'égalité de genre (*gender*) est devenue plus évidente au fil des ans et finit par limiter le vrai progrès de la femme. Ceux qui tendent à dissoudre la spécificité et la complémentarité réciproque entre homme et femme rendent un bien triste service à la cause féminine.<sup>59</sup>

---

des créateurs de nouveaux droits humains, y compris un droit à l'avortement. » (Mary Ann Glendon, *Intervention à la 49<sup>ème</sup> Session de la Commission ONU sur le Statut des Femmes*, New York, 7 mars 2005).

<sup>58</sup> « ... étant donné que le chemin des femmes ne s'arrête pas, nous voudrions mettre en évidence un autre problème auquel notre société n'a pas encore trouvé une solution satisfaisante. *L'application du principe d'égalité aux systèmes actuels de vie de la majorité des femmes – qui sont mères et occupent d'autres rôles qui donnent la priorité à des formes d'assistance – continue à représenter un défi.* Le problème consistant à harmoniser les aspirations des femmes à une participation plus pleine à la vie sociale et économique avec leur rôle en famille est une question que les femmes elles-mêmes sont pleinement capables de résoudre. Mais le problème ne sera pas résolu sans certains grands, voire même radicaux, changements dans la société. Avant tout, les hommes politiques doivent écouter plus attentivement ce que les femmes disent sur ce qui est important pour elles, plutôt que d'écouter les intérêts de groupes particuliers qui prétendent parler au nom des femmes, mais qui n'ont souvent à cœur que leurs intérêts. En outre, la tâche consistant à prendre soin des autres, rémunérée ou non rémunérée, doit être reconnue avec le respect qu'elle mérite, c'est-à-dire comme une des formes les plus significatives de travail humain. En troisième lieu, le travail rémunéré doit être structuré de telle sorte que les femmes ne doivent pas obtenir une stabilité ou faire carrière au détriment de ces rôles dans lesquels des millions d'entre elles se réalisent le plus profondément (cf. *Laborem Exercens*, n. 19). En résumé, le problème ne sera pas réglé tant que l'on ne reconnaîtra pas la priorité des valeurs humaines sur les valeurs économiques » (*ibid.*).

<sup>59</sup> « Obtenir l'égalité entre femmes et hommes au niveau de l'éducation, du travail, de la protection légale et des droits sociaux et politiques est pris en considération dans le cadre de l'égalité de genre (*gender equality*). Toutefois l'évidence montre que l'utilisation de ce concept, compris comme lors des Conférences du Caire et de Pékin, et tel qu'il a été développé par la suite dans différents cercles internationaux, se révèle toujours plus idéologiquement orienté, retardant ainsi le véritable progrès des femmes. Et surtout, dans certains documents officiels récents se trouvent des interprétations du *gender* telles qu'elles dissolvent toute spécificité et

La question demeure quant au rôle effectif de ce type de réunions dans la formation de la culture contemporaine où les opinions d'une minorité conquièrent des espaces de légitimation jusqu'à combler les vides moraux et culturels laissés par la crise de la culture chrétienne.<sup>60</sup> Se pose en outre la question concernant une société capable, certes, de faire des examens de conscience minutieux, mais inapte à aboutir à des résultats concrets qui améliorent les situations problématiques si brillamment analysées. Ne court-on pas le risque d'obtenir l'effet contraire, en vidant de leur sens des discours qui, de fait, apparaissent inefficaces, minant ainsi toujours davantage la confiance dans les institutions politiques?<sup>61</sup>

Ces quinze dernières années, de nouveaux événements sont intervenus et ont rendu le panorama plus complexe. Par exemple, en l'an 2000, les 192 nations qui constituent l'ONU s'accordèrent sur les *Millennium Development Goals* à atteindre d'ici à 2015. Il s'agit d'objectifs à atteindre pour favoriser le développement. Le

---

complémentarité entre l'homme et la femme. Ces théories ne changeront pas la nature des choses mais elles confondent et entravent déjà tout progrès sérieux et opportun vers la reconnaissance de la dignité et des droits de la femme » (S. EX. MGR CELESTINO MIGLIORE, *Discours en tant qu'Observateur Permanent du Saint-Siège à la 54<sup>ème</sup> session de la Commission sur le Statut des Femmes pour un constat 15 ans après la Conférence de Pékin*, in: <http://www.zenit.org/article-28578?l=english>, dernier accès: 11/08/2010).

<sup>60</sup> « La leçon politique la plus importante que l'on puisse tirer de la Conférence de Pékin, c'est que les grandes conférences internationales ne sont pas des milieux adaptés pour affronter des questions complexes de justice sociale et économique ou des discussions importantes sur les droits de l'homme. Hélas, le phénomène des "avocats des causes perdues" augmente dans les processus démocratiques normaux qui recourent à la scène internationale, loin (comme ils l'espèrent) du contrôle et de la responsabilité. Nous pouvons nous attendre à ce que les libertaires du sexe, les vétérinaires-féministes, les idéologues du contrôle forcé de la population continuent à chercher à insérer leurs idées les moins populaires dans les documents de l'ONU pour les représenter ensuite chez eux comme des "normes internationales" » (MARY ANN GLENDON, *Ce qui s'est passé à Pékin*, cit.).

<sup>61</sup> *Giulia Paola di Nicola.*

troisième de ces *Goals* dit: «Promouvoir l'égalité entre les genres (*genders*) et l'autonomie de la femme».

En 2010 une unique agence a été constituée au sein des Nations Unies pour «l'égalité de *gender* (égalité des sexes) et l'*empowerment* de la femme (autonomisation des femmes)», qui réunit les agences qui s'occupaient précédemment de ces objectifs. Cette agence est dénommée ONU-Femmes (UN Women) et, selon le Secrétaire général Ban Ki-moon, elle «donnera une impulsion considérable aux efforts de l'ONU pour promouvoir l'égalité de *gender*, élargir les opportunités et lutter contre la discrimination dans le monde entier». <sup>62</sup>

---

<sup>62</sup> Ci-après un extrait du communiqué de presse de l'ONU qui annonce la création de la nouvelle agence: «*Nations Unies, New York, 2 juillet 2010* — En un geste qui fera date, l'Assemblée générale des Nations Unies a voté aujourd'hui à l'unanimité la création d'une nouvelle entité afin d'accélérer les progrès en réponse aux besoins des femmes et des filles à travers le monde. La création de l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes — qui sera appelée ONU Femmes [...] a déclaré le Secrétaire Général Ban Ki-moon dans une déclaration saluant cette décision. «ONU Femmes dynamisera nettement les efforts des Nations Unies pour promouvoir l'égalité des sexes, accroître les opportunités et lutter contre la discrimination partout dans le monde». «J'ai fait de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes une de mes grandes priorités, qu'il s'agisse de mettre fin au fléau qu'est la violence contre les femmes, de nommer plus de femmes à des postes de responsabilité ou de réduire les taux de mortalité maternelle», a-t-il fait remarquer. Au cours des dernières décennies, l'ONU a fait d'énormes progrès dans sa défense de l'égalité de genre, notamment avec des accords historiques comme la Déclaration et le Programme d'action de Beijing ou la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. [...] Le Secrétaire Général Ban nommera une Secrétaire Générale adjointe qui dirigera le nouvel organisme, et il invite les États Membres et les partenaires de la société civile à lui envoyer des suggestions. La Secrétaire Générale adjointe sera membre de tous les organes décisionnels rassemblant les hauts responsables de l'ONU et rendra compte au Secrétaire Général. Les opérations d'ONU Femmes seront financées par des contributions volontaires, tandis que le budget ordinaire des Nations Unies appuiera son travail normatif. Les Etats se sont accordés pour considérer que la somme de 500 millions de dollars (soit le double du budget combiné actuel des quatre agences qui composeront la nouvelle entité) représentait l'investissement minimum nécessaire pour ONU Femmes». (Communiqué de presse des Nations Unies, 2 juillet 2010, in:



## **b.1 Problèmes qui demeurent, problèmes qui s'aggravent**

Dans la culture matérialiste, hédoniste et consumériste, nous pouvons observer diverses formes de manque de respect de la dignité des femmes et d'exploitation systématique de sa sexualité réduite au stade d'instrument de plaisir. L'immigration revêt souvent la physionomie de la traite des femmes, le phénomène de la réduction au rang d'objet et de la commercialisation du corps est continuellement présenté aux jeunes filles comme un idéal d'inspiration de leurs rêves éphémères. Quand elle est traitée comme un objet sexuel, la femme fait l'expérience d'une violence contre sa personne qui la réduit au rang d'objet du désir d'autrui.

L'immigration revêt souvent les caractères d'un esclavage moderne, où la traite féminine paye le prix le plus élevé, et le phénomène même des "soubrettes à l'italienne" [image dégradée de la femme à la télévision, ndlr.], auquel les adolescentes confient souvent leurs rêves et leurs fragilités, court le risque de se transformer en une pente dangereuse d'autres modalités de commercialisation de leur corps. Tout ceci maintient le seuil de la violence sexuelle sur les femmes à un niveau élevé, comme s'il y avait une perte progressive de la capacité de contrôle et de maîtrise de soi, mais surtout comme s'il y avait une intolérance aux non, au refus de consentir à n'importe quel type de requête sexuelle.<sup>63</sup>

On ne constate aucune croissance de l'appréciation ni de l'aide à la maternité au niveau social et culturel: la maternité est bien peu mise en valeur dans une culture matérialiste, hédoniste, obsédée par le succès et par le plaisir. De plus, le mariage et la famille qui se fonde sur lui sont attaqués. Que peut-on faire en faveur de la femme si l'on ne reconnaît ni ne soutient de toutes les façons son rôle de mère, d'éducatrice, appelée d'une manière particulière à la protection de la vie?

---

<http://www.unwomen.org/fr/2010/07/un-creates-new-structure-for-empowerment-of-women/>, dernier accès: 11/12/2010).

<sup>63</sup> Paola Binetti.

Le problème de la souffrance des femmes à cause des violences subies demeure et parfois s'aiguise ou revêt de nouvelles formes, comme dans certains cas complexes de violence domestique. Il est également important de remarquer que la stérilisation forcée, l'administration obligée de contraceptifs et l'incitation à l'avortement constituent aussi des cas de violence contre la femme; cette violence est particulièrement cruelle quand elle est dirigée contre des femmes pauvres ou sans défense, quand elle ne se présente pas comme une coercition explicite mais comme une manipulation subtile qui profite d'une situation de vulnérabilité pour pousser la femme à accomplir des actes égoïstes et contre la vie.

La mondialisation a eu un impact négatif sur ces aspects, en répandant un modèle individualiste, avec la réduction drastique – souvent induite sinon forcée – du nombre d'enfants par femme en âge fécond, notamment dans les pays en voie de développement.<sup>64</sup>

Le problème de la «programmation occulte», apparu à Pékin, demeure et s'est même accru de façon dramatique ces dernières années, si bien que ces «programmations» ne sont plus «occultes», mais s'étalent aux yeux de tous.

L'Eglise se retrouve dans une situation différente de celle d'il y a quinze ans, quand elle fut saisie par surprise et commença progressivement à découvrir la complexité et sur quoi débouchait la “programmation occulte” des développements alors en cours à l'ONU au terme de la guerre froide. Désormais, partout dans le monde, nous ne nous trouvons plus dans une situation “prérévolutionnaire”, ni même dans un contexte de révolution: nous sommes dans une situation “postrévolutionnaire”. Cela est sans doute plus clair en Occident que dans le reste du monde, étant donné que les changements sociaux y sont extrêmement rapides. L'Eglise a joué historiquement un rôle critique pour découvrir la programmation du *gender* et pour discerner le contenu séculariste de la nouvelle éthique. Toutefois, information et éducation des fidèles restent des tâches encore non accomplies dans l'Eglise au niveau global: l'ignorance

---

<sup>64</sup> *Giulia Paola di Nicola.*

quant aux contenus et aux processus de mondialisation de la révolution culturelle occidentale, avec ses conséquences et son histoire, est encore très répandue. Cette critique est toutefois utile pour comprendre que le courant éthique séculariste globale n'est pas née à partir de rien, mais qu'il est le fruit d'un long processus historique. L'histoire montre que l'idéologie du *gender* n'est qu'une des nombreuses manifestations de la nouvelle éthique, qui n'est pas un phénomène isolé, mais un système complexe relatif à une myriade d'autres disfonctionnements anthropologiques, culturels et politiques et à la perte de la foi dans le monde.<sup>65</sup>

L'imposition de cette "nouvelle éthique globale"<sup>66</sup> comporte une véritable révolution culturelle, qui prétend substituer le rôle de l'éthique d'inspiration chrétienne, en tentant de transformer profondément nos valeurs en remplaçant la vocation de la femme à la maternité par les droits reproductifs, niant l'intégrité conjugale de l'homme et de la femme pour affirmer la culture du «couple», en parlant non plus de vocation à l'amour de service mais d'*empowerment* et en niant la complémentarité réciproque homme-femme pour affirmer le contrat de *gender*, non plus un amour conjugal, maternel, filial, fraternel, mais une culture de la «citoyenneté» séculière. On ne peut pas nier l'évident appauvrissement anthropologique qui s'ensuit.

Des termes comme "droits" reproductifs, sexuels, sociaux, économiques et politiques des femmes ont été promus idéologiquement et le temps a montré qu'ils ont entravé et fait régresser les vrais droits des femmes.<sup>67</sup>

## **b.2. Femme et homme: la question anthropologique de fond (l'idéologie du *gender*)**

---

<sup>65</sup> Marguerite Peeters.

<sup>66</sup> Cf. M. A. PEETERS, *La nueva ética global: retos para la Iglesia*, Institute for Intercultural Dialogue Dynamics, 2006.

<sup>67</sup> Pilar Escudero de Janssen

La croissance et la diffusion de ce qu'on appelle l'idéologie du *gender* a été évidente à partir de 1995 jusqu'à nos jours; cette idéologie, très présente durant les travaux de la Conférence de Pékin,<sup>68</sup> naît en réalité autour des années 1950, dans des milieux féministes et activistes pro-homosexuels et se développe dans les universités américaines avec les «*gender studies*» des années 1970.

L'affirmation de Simone de Beauvoir est bien connue: "*On ne naît pas femme, on le devient*", souvent utilisée pour distinguer entre sexe biologique et identité de genre. Nous ne pouvons pas oublier que toute réflexion sur ces thèmes a derrière elle d'antiques injustices, des torts mal réparés, des préjugés infondés qui ont beaucoup fait souffrir les femmes au nom d'une supériorité masculine présumée. Mais ces injustices, dont beaucoup sont objectives et bien documentées, ont ensuite été exaspérées pour justifier précisément et accroître cette sorte de rébellion révolutionnaire.<sup>69</sup>

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'à partir de Pékin, l'idéologie entre dans la mondialisation, en conduisant à l'élaboration de nouveaux concepts et en transformant la culture. Quinze ans plus tard, la phase de mondialisation peut être considérée comme achevée, l'idéologie du *gender* étant désormais largement diffusée dans les lois et dans les institutions publiques.

Durant les travaux de la IV<sup>ème</sup> Conférence et lors de la rédaction finale de ses documents, on fit usage du terme *gender* sans spécifier à quoi il se référait; après plusieurs débats et objections de la part de certaines délégations, notamment celle du Saint-Siège, il fut convenu que le terme *gender* devait être entendu

---

<sup>68</sup> « Une controverse sur le terme *gender* qui menaçait avant la Conférence avait été bien redimensionnée avec un consensus sur le fait qu'il fallait l'entendre selon l'utilisation ordinaire qu'on en faisait à l'ONU. Le Saint-Siège estima toutefois opportun d'ajouter à ses réserves une autre directive plus précise d'interprétation, dans laquelle il se dissociait à la fois du déterminisme biologique rigide et de l'idée que l'identité sexuelle était indéfiniment manipulable » (MARY ANN GLENDON, *cit.*).

<sup>69</sup> Paola Binetti.

selon “ son usage normal et généralement accepté ”<sup>70</sup>. Toutefois, le manque de définition officielle ouvrit la porte à une ambiguïté de fond qui permet d’employer ce terme selon les visions anthropologiques les plus diverses.

C’était le nœud le plus serré, étant donné que dépendant de la conception anthropologique de celui qui l’emploie, il acquerrait des connotations différentes. Il n’était même pas évident de savoir quand on se référait à une “idéologie du *gender*” ou quand ce mot exprimait des approches typiques des sciences sociales ou d’autres secteurs qui en avaient fait usage précédemment. L’ambiguïté avait été intentionnellement recherchée pour profiter d’un concept plus ample et obtenir ainsi le consensus.<sup>71</sup>

Hélas, dans le cadre des agences internationales, ces quinze dernières années, une interprétation lourdement idéologique de *gender* a prévalu. Il faut peut-être clarifier que le terme *gender* est neutre en soi: sa charge idéologique peut être expliquée comme réaction à une conception purement physiologique et génitale du sexe, un réductionnisme biologiste du sexe.

L’objectif consistant à éviter un réductionnisme biologique est, en effet, consensuel en soi. Le culturalisme a fini par prévaloir en prétendant se détacher de la sexualité comme donnée anthropologique fondamentale de la personne. L’idéologie s’est insinuée et a fait son chemin en même temps que la revendication du refus d’être identifié à son sexe, en finissant par excéder dans la séparation du sexe par rapport au genre, comme si la donnée naturelle emprisonnait toujours et quoi qu’il en soit la liberté personnelle et entravait le développement culturel et historique. L’idéologie du *gender*, réagissant au naturalisme idéologique, a revendiqué l’indépendance absolue de la personne par rapport au corps, en arrivant à répandre la conviction que chaque individu peut établir à son gré et déclarer à l’administration publique sa propre identité sexuelle. Le *gender* en tant qu’idéologie finit par faire de l’orientation sexuelle une variable

---

<sup>70</sup> Déclaration de la Présidence de la Conférence sur la signification commune du terme “genre” dans le Communiqué de la Quatrième Conférence Mondiale sur la Femme, Pékin, 4 – 15 septembre 1995, A/CONF.177/20/Rev.1.

<sup>71</sup> *Pilar Escudero de Jensen.*

qui dépend des goûts subjectifs, des contextes, des nécessités; la liberté devient une aspiration indistincte à des objectifs jugés auto-gratifiants. D'une part, il est vrai qu'une anthropologie respectueuse de la personne se dissocie du déterminisme selon lequel tous les rôles et les relations entre les sexes seraient fixés dans un modèle statique déterminé par la nature. De l'autre, ce pendant, l'être humain n'est pas seulement culture et, en dépit de tous les efforts que l'on puisse faire, on ne peut pas se libérer de la nature d'un coup d'éponge.<sup>72</sup>

La réaction devient idéologie quand elle tombe dans une sorte de «culturalisme» qui voit dans la sexualité une pure question d'«options» et de «constructions», par lesquelles on reconnaît la primauté absolue, absolument prédominante sur la donnée de la nature. Comme toute idéologie, elle adopte une vérité partielle et l'absolutise; du refus de s'identifier à son sexe on en arrive à séparer le sexe du genre, comme si l'élément de nature était une cage pour la liberté personnelle, une entrave au développement de la personne. Sous prétexte de libérer la sexualité de la nature, perçue comme oppressive, on finit par l'emprisonner dans le caprice de l'option subjective, en la privant de sa dimension personnelle, de sa dimension de don.

L'indépendance absolue de la personne vis-à-vis de son corps, revendiquée par l'idéologie du *gender*, est une illusion. S'il est juste d'affirmer que la personne ne peut pas être enfermée dans un déterminisme qui prétendrait que les relations entre les sexes et leurs rôles dépendent totalement de la nature, il est tout aussi évident que l'être humain n'est pas pure culture et les données naturelles ne peuvent pas être effacées par le caprice d'un moment. L'être humain – homme et femme – assume son identité en réalisant dans sa vie une synthèse entre nature et culture.

De fait, celui qui reconnaît l'identité ontologique ne doit pas exclure l'identité culturelle acquise par l'individu dans le processus de son inculturation première, ni ne doit y renoncer une fois qu'il l'a acquise. La reconnaissance de l'identité ontologique peut cependant aider à

---

<sup>72</sup> Giulia Paola di Nicola.

discerner si cette identité culturelle acquise aide à parachever la tension finaliste présente dans l'identité ontologique. En ce sens, l'identité ontologique requiert la contribution d'une bonne identité culturelle pour pouvoir se réaliser correctement.<sup>73</sup>

Ce sont autant d'éléments qu'il faut prendre en considération pour s'approcher de la vérité de la personne. Notre propre identité ne se construit pas de façon arbitraire: une bonne part de ce que nous sommes est un don, don qui découle du don de la vie, qui englobe toutes les parties de notre réalité qui n'obéissent pas à nos goûts ou à nos caprices, mais qui doivent être accueillis comme don et, à leur tour, doivent être donnés dans des relations d'amour et de service du prochain.

Certaines des expertes consultées ont remarqué que le fondement anthropologique de l'idéologie du *gender* est très fragile, basé sur le caractère instable du désir humain. Il faut que nous, chrétiens, nous fassions connaître toujours mieux la richesse d'une anthropologie qui valorise l'unité de la personne: corps, âme, esprit.

Des doutes ont été exprimés sur l'opportunité de faire usage du terme *gender*, étant donné que, bien que neutre en soi, dans le contexte présent il est désormais imprégné d'idéologie et on ne peut pas l'utiliser sans engendrer la confusion. Toutefois, plusieurs expertes sont favorables à son utilisation, en donnant toutefois à ce terme un sens chrétien.

C'est un fait que le terme [*gender*] s'est imposé dans les sphères internationales comme dans les sphères nationales, il existe des fonds destinés à cette fin, des cours d'endoctrinement, une campagne transversale qui cherche à toucher tous les milieux. Si, comme catholiques, nous acceptons cette recommandation [d'éviter le terme *gender*, *ndr.*] nous laisserons le champ libre aux féministes radicales, nous éliminerons le contrepoids que, dans de nombreux pays, les laïcs engagés sont parvenus à créer. [...] Si nous renonçons à utiliser ce

---

<sup>73</sup> *Marta Rodríguez.*

terme, des groupes radicaux feront prévaloir avec plus de rapidité leurs programmes.<sup>74</sup>

Il peut être opportun de conclure que le discernement sur l'usage ou non du terme, toujours entendu selon des catégories compatibles avec l'anthropologie chrétienne, doit être fait au cas par cas, en faisant attention d'une part à ne pas créer de confusion, et d'autre part, à maintenir ouverte la possibilité du dialogue avec toutes les personnes de bonne volonté qui cherche le vrai bien des hommes et des femmes.

---

<sup>74</sup> *María Eugenia Cárdenas.*



## Conclusions

Cette étude est née avec l'objectif de relire les évènements de l'année 1995, durant laquelle Jean-Paul II publia sa *Lettre aux femmes* et durant laquelle les Nations Unies convoquèrent la IV<sup>ème</sup> Conférence Mondiale sur la Femme à Pékin. Grâce à ces références claires, on peut affirmer que l'année 1995 fut une année importante aussi bien pour le Magistère ecclésial sur la femme, que pour la "question féminine" en général. Cet opuscule voudrait être un instrument pour mieux comprendre la situation actuelle, à la lumière de ce qui s'est passé depuis cette date jusqu'à aujourd'hui, et pour analyser les problématiques qui se posent en choisissant des objectifs concrets.

A l'aide des contributions de nos expertes, nous avons pu constater le rôle important et prophétique du Bienheureux Jean-Paul II pendant l'année 1995, comment il a su saisir l'occasion pour développer son enseignement sur l'authentique dignité et vocation de la femme en proposant de nouveau de nombreux thèmes déjà élaborés dans les documents précédents et en approfondissant certains autres. Parmi ses nombreuses interventions sur le thème de la femme faites cette année là se trouve la fameuse Lettre aux femmes. Brève mais essentielle, la Lettre établit un dialogue idéal avec toutes les femmes en montrant comment les concepts fondamentaux de l'anthropologie chrétienne sont les bases sûres pour une vraie défense de la dignité et des droits de la femme. De cette manière, la Lettre a tracé la route que l'Eglise doit encore parcourir aujourd'hui en dialoguant avec l'humanité à la recherche de réponses, en illuminant les termes de sa doctrine sur l'être humain créé homme et femme.

Nos expertes ont souligné certains points contenus dans l'anthropologie biblique chrétienne enseignée par Jean-Paul II; parmi ceux-ci se trouvent : la complémentarité réciproque homme – femme, la présence nécessaire de tous les deux, avec leurs dons respectifs, dans la famille, l'Eglise et la société et l'importance de

continuer à approfondir les riches implications d'une telle présence ; la théologie du corps et sa profonde signification conjugale, un don précieux à accueillir pour la réalisation personnelle ; le génie féminin, l'importance d'éviter que la femme ne se "masculinise" pour être plus présente dans l'Eglise et dans la société mais au contraire de valoriser l'apport des richesses de sa spécificité et des dons qui lui sont propres.

En relisant les documents de Pékin et en analysant leur contexte il apparaît clairement que, durant cette Conférence, de nombreux problèmes réels des femmes furent affrontés, d'importantes réflexions furent établies ainsi que des analyses réalistes. Nous pouvons mentionner, par exemple la force avec laquelle a été réaffirmée la nécessité de la pleine application des droits de l'homme aux femmes et aux filles, dans les sociétés où celles-ci sont encore considérées comme des membres "de seconde classe". Ou encore le problème de la pauvreté féminine, les inégalités persistantes face à l'accès à l'éducation, la prévention et l'élimination de la violence envers la femme, la traite des femmes. De même, il est important de noter le rôle prépondérant de la femme comme éducatrice et promotrice de la paix dans les situations de conflit ; l'élimination de toute ségrégation sur les lieux de travail ainsi que de toutes les formes de discrimination face à l'emploi ; promouvoir une harmonie des responsabilités des femmes et des hommes en ce qui concerne le travail et la famille, la préoccupation pour l'image de la femme véhiculée par les moyens de communication de masse, éliminer la discrimination envers les filles pour l'éducation, la formation professionnelle, la santé, l'alimentation. Une liste de thèmes qui sont encore aujourd'hui actuels et importants, qui se présentent d'une manière différente selon les diverses régions du monde, mais sur lesquels il faut absolument encore beaucoup travailler afin de construire une société plus digne de la personne humaine.

Pourtant malheureusement, les documents produits par la Conférence de Pékin sont entachés d'une série de carences anthropologiques qui a permis, tout au long des années qui suivirent, la tendance à l'idéologisation de ses contenus, en donnant la priorité à l'implémentation des objectifs qui insistait sur la diffusion de l'idéologie du genre, sur la promotion d'une certaine vision de la santé sexuelle et reproductive, selon des paradigmes réducteurs et imprégnés d'utilitarisme et d'hédonisme. Par exemple, tout au long du document, est présenté à diverses reprises le "contrôle de la fécondité" comme un droit fondamental pour que la femme puisse jouer un rôle plus important dans la société<sup>75</sup>. Il est frappant de voir combien l'emploi du terme "contrôle" est fréquent quand il s'agit de la fertilité féminine, en laissant sous-entendre que "contrôle" veut dire santé et bien-être. Alors qu'au contraire, c'est l'excès dans l'usage de ces moyens de "contrôle" qui provoque souvent de graves altérations à la santé et à la fécondité des femmes. Il existe dans la mentalité de notre temps, une certaine exaltation du contrôle sur la réalité comme un idéal à atteindre ; alors que se perd la dimension du mystère, on contrôle quand et comment naître, quand et comment mourir, alors que se perd le sens du respect envers le mystère de la paternité et de la maternité, envers le don et le mystère de la vie, et le sens de celle-ci avec toutes ses conséquences.

Il est frappant de constater également la répétition fréquente du mot "genre" ou "perspective de genre" et l'appel réitéré à promouvoir une telle perspective dans les législations, les

---

<sup>75</sup> Citons seulement quelques exemples: *Plateforme d'action*, n.92: «... le contrôle limité que beaucoup de femmes exercent sur leur vie sexuelle et reproductive et son impossibilité d'influencer dans l'adoption des décisions sont des réalités sociales qui ont des effets nocifs sur sa santé ... le droit de toutes les femmes à contrôler tous les aspects de sa santé et en particulier sa propre fécondité, est fondamental pour son émancipation.»; n.96: «Les droits de l'homme pour la femme incluent son droit à contrôler les questions relatives à sa sexualité...»; n.97: «La capacité de la femme à contrôler sa propre fécondité constitue une base fondamentale pour bénéficier des autres droits ».

politiques, les programmes et les projets des états. A Pékin il y eut un grand débat sur ce qu'il fallait entendre par le terme "genre", et une note explicative fut publiée sur ce point, mais le sens donné par les délégations nationales pendant la Conférence en réalité n'a pas respecté: durant les années qui ont suivi a prévalu, comme nous l'avons montré dans cette étude, une interprétation extrêmement idéologique du terme. Les expertes que nous avons consultées font part d'une grande préoccupation envers l'affirmation de l'idéologie du genre et les questions anthropologiques urgentes qui en dérivent et qui sont toujours plus présentes dans la culture au niveau international.

Alors que nous menions cette présente étude, à diverses reprises le Saint Père Benoît XVI a parlé de l'urgence de promouvoir une «écologie de l'homme»<sup>76</sup> en faisant appel à la sensibilité de nos contemporains pour défendre la création et en y reliant la nécessité de «protéger l'homme de la destruction de soi-même». Le Pape nous met en garde contre l'illusion d'une auto-émancipation de la création et du Créateur et il nous enseigne qu'accueillir le message de la création ne contredit pas notre liberté, mais lui donne la possibilité de sa réalisation. Avec son magistère, le Saint-Père nous a donné une importante clé de lecture pour regarder devant nous et comprendre le chemin parcouru de 1995 jusqu'à aujourd'hui ainsi que les défis qui nous attendent maintenant. Ces dernières années montrent de façon claire et urgente l'importance de cette question soulevée par le Pape ; une question qui, entre autre, peut être affrontée de façon adéquate avec les instruments intellectuels que nous a laissés le Bienheureux Jean-Paul II en développant l'anthropologie chrétienne en harmonie avec le langage de nos jours.

---

<sup>76</sup> Cf. S.S. BENOÎT XVI, *Discours à la curie romaine à l'occasion de l'échange des vœux de Noël*, 22 décembre 2008. Voir aussi *Le discours lors de la visite au Parlement Fédéral*, Reichstag de Berlin, 22 septembre 2011.

C'est pourquoi il nous semble urgent et nécessaire de travailler à la formation des laïcs et des agents pastoraux sur les importantes questions anthropologiques de notre temps. Pour beaucoup d'entre elles les enseignements de l'Eglise sont en harmonie avec l'expérience du sentir commun de la majorité des personnes, du fait que cela a constitué une bonne partie du patrimoine partagé par l'humanité au long de son histoire, et qui contraste avec les enjeux des programmes et des idéologies imposées par la culture dominante. L'Eglise voit croître aujourd'hui sa responsabilité de gardienne de la vérité sur l'être humain, et elle se sent interpellée à rendre ce service à l'humanité de notre temps. La formation des laïcs sur ce point est cruciale, car ce sont eux qui se trouvent en première ligne Dans les contextes les plus divers où ces problèmes sont débattus : dans les écoles, les universités, sur les lieux de travail, dans les moyens de communication, dans le monde politique et culturel.

Il est nécessaire d'offrir une contribution à la formation permanente des agents pastoraux et laïcs en général, qui puisse contribuer à la sauvegarde de la création de l'être humain, homme et femme. Cette formation doit offrir des instruments qui permettent de développer un esprit critique face à la révolution culturelle qui tente de s'imposer et qui mettent aussi en valeur la profondeur et la beauté de l'anthropologie chrétienne, en proposant celle-ci à la vie concrète des personnes et des communautés.

L'éducation sur les questions anthropologiques de la "nouvelle éthique" fait partie de la mission d'évangélisation de l'Eglise et elle doit se réaliser de la façon "capillaire" décrite dans la *Christifideles laici*. En effet, cette révolution culturelle laisse déjà un grand vide derrière elle, justement parce qu'elle n'est pas en mesure de répondre au cri lancé par cette génération en quête d'amour et de vérité.

Dans cette immense tâche, un rôle particulièrement important repose sur les femmes chrétiennes, les femmes de notre temps. Déjà le Bienheureux Jean-Paul II disait que « l'homme est confié par Dieu à la femme d'une manière spécifique ».<sup>77</sup> C'est pourquoi, dans ce travail de formation des laïcs, la priorité est de former les femmes afin de les rendre conscientes de l'actuelle crise anthropologique qui sévit, pour qu'elles puissent assumer pleinement leur rôle indispensable pour sauvegarder l'homme et pour qu'elles puissent offrir leur contribution irremplaçable dans la préservation des valeurs et des vérités humaines fondamentales.

Il est nécessaire ensuite, de proposer des programmes de formation pour les responsables laïcs, les femmes, les jeunes, les familles, des cours de préparation au mariage, des projets culturels et formatifs qui fassent place, dans le monde d'aujourd'hui à la vérité, à la bonté et à la beauté de l'anthropologie chrétienne. Il est nécessaire enfin de continuer la recherche sous divers aspects (philosophique, théologique, anthropologique...) mais aussi de faire connaître les témoignages concrets provenant des différents contextes culturels et géographiques, qui montrent la valeur universelle de la proposition chrétienne.

---

<sup>77</sup> S.S. JEAN-PAUL II, *Mulieris dignitatem*, 30.